

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 03h42 Dohr: 12h52
Asr: 16h44 Maghreb: 20h14 Isha: 21h55

MÉTÉO

Alger : 28° 20°
Oran : 31° 21°
Annaba : 33° 23°
Béjaïa : 27° 20°
Tamanrasset : 43° 30°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 30 juin 2024 / 24 Dhul-al hija 1445 - N° 3591 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - POLOGNE

Attaf tient à Varsovie une séance de travail avec son homologue polonais

P.24

ALGÉRIE - NATIONS UNIES

M. Badaoui prend part à New York aux travaux de la 4^e Conférence onusienne des chefs des organes de police

P.3

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie de sortie de la 17^e promotion de l'Ecole supérieure de guerre (MDN)

P.3

ALGÉRIE - CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie obtient un consensus sur sa Déclaration présidentielle sur les personnes disparues

L'Algérie a réussi à obtenir un consensus au sein du Conseil de sécurité sur un projet de Déclaration présidentielle sur les personnes disparues, adopté vendredi à l'unanimité par tous les membres, après avoir été présenté par la Délégation algérienne au nom du Groupe A3 qui comprend, outre l'Algérie, le Mozambique, la Sierra Leone et la Guyane, et ce, dans le cadre de ses efforts inlassables et de sa participation constructive, en tant que membre élu du Conseil. Cette Déclaration qui coïncide avec le 5^e anniversaire de l'adoption de la résolution 2474 du Conseil de sécurité sur les personnes disparues, intervient au moment où le nombre de personnes portées disparues augmente avec le pullulement et l'intensification des conflits armés, dans différentes régions du monde et à l'ombre de l'agression sioniste barbare contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Ghaza, qui a fait, selon les statistiques, des milliers de disparus. P.24



COLLECTIVITÉS LOCALES

La politique du président de la République en faveur des jeunes a donné des résultats tangibles (Merad)

P.3

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

L'industrie militaire crée l'évènement par de nouvelles productions sophistiquées et compétitives

P.6

EDUCATION

Le ministre de l'Education nationale donne le coup d'envoi de la phase finale de l'Olympiade algérienne de mathématiques

P.8

SANTÉ

TABAGISME PASSIF

Les enfants souffriraient du vieillissement de l'organisme

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE 2024

La FAF confirme l'utilisation de la VAR lors de la finale MCA-CRB

P.22



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES

Le jury de la 5^e édition installé

P.16

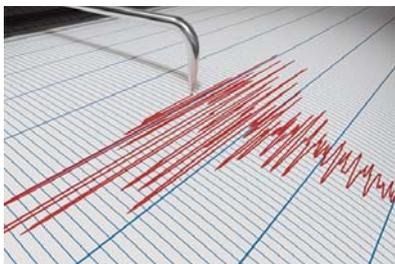
MÉTÉO

Une vague de chaleur sur plusieurs des wilayas du sud du pays jusqu'à demain (BMS)

P.2

SÉISME

Secousse tellurique de 3,8 degrés dans la wilaya de Mascara (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 9h45 dans la wilaya de Mascara, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au nord-ouest de Bouhanifia, précise la même source.

Secousse tellurique à Mascara: aucun dégât humain ou matériel (Protection civile)

Aucun dégât humain ou matériel n'a été enregistré suite à la secousse tellurique enregistrée, samedi dans la wilaya de Mascara, a indiqué la direction locale de la Protection civile dans un communiqué.

Selon la même source, les éléments de l'Unité secondaire de la Protection civile, relevant de la daïra de Bouhanifia ont effectué une sortie de terrain afin de s'enquérir de l'état des zones d'habitation urbaines et rurales de cette collectivité locale, à la suite de la secousse tellurique enregistrée dans la région nord-ouest de la ville de Bouhanifia, rassurant qu'aucun dégât humain ou matériel n'a été enregistré.

La secousse tellurique d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter a eu lieu à 9 heures 45, selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). Son épicentre a été localisé à 9 kilomètres au nord-ouest de Bouhanifia, a-t-on précisé.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Oran : Démantèlement de plusieurs réseaux criminels de trafic de drogue et de psychotropes (GN)



Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé, lors d'opérations distinctes, plusieurs réseaux criminels de trafic de drogues et de psychotropes, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité.

Ces opérations se sont soldées par l'arrestation de 21 individus et la saisie de 4,7 gr de cocaïne, 1,504 kg de kif traité, 6 370 comprimés psychotropes, deux voitures et une camionnette.

Des sommes d'argent d'une valeur de 5,21 millions DA et de 690 euros provenant du trafic ont également été saisies, ainsi que des armes blanches, a-t-on indiqué de même source.

Les individus arrêtés seront déférés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour "détenation et trafic de drogues et substances psychotropes", a-t-on conclu.

ACCIDENT DE LA ROUTES El Meghaïer : quatre morts et un blessé dans un accident de la route à Sidi Khelil (Protection civile)



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et un (1) autre a été blessé dans un accident de la circulation survenu vendredi au niveau de la commune de Sidi Khelil, au Sud de la wilaya d'El Meghaïer, a-t-on appris des services de la Protection civile (PC). Cet accident s'est produit sur la Route nationale RN-3 dans son tronçon reliant El Meghaïer à Touggourt, suite à une violente collision entre un véhicule touristique et un autre utilitaire, causant la mort sur place de quatre personnes et faisant un blessé, a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'El Meghaïer, tandis que le blessé a été évacué vers les urgences médicales de la même structure hospitalière, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

Djelfa: 3 morts et 7 blessés dans un accident de la route

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et sept (7) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi, dans la commune d'Oum Laadham (Djelfa), a-t-on appris des services de la Protection civile.

Le chargé de communication à la direction locale de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader, a indiqué que les secours de l'Unité secondaire de Messaad, appuyées par ceux du poste avancé d'Oum Laadham, sont intervenus suite à un carambolage de trois (3) véhicules touristiques sur la RN 1, au niveau de la région d'Oum Lakhcheb (Djelfa). L'accident a fait trois morts (une femme et deux hommes) et sept blessés âgés entre 14 et 77 ans, lesquels ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués à l'hôpital de Messaad. Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue du même hôpital.

Les services de sécurité ont, de leur côté, ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident, selon la même source.

20 morts et 555 blessés en 48 heures

Vingt (20) personnes ont trouvé la mort et 555 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Meghaïer où quatre personnes sont décédées et une autre a été blessée, suite à une collision entre deux véhicules légers sur la RN 03, dans la commune de Sidi Khalil. Dans la wilaya de Djelfa, trois personnes sont mortes et huit autres ont été blessées dans un carambolage entre trois véhicules légers, survenu sur la RN 01 dans la commune de Messaad, précise la même source. Les unités de la Protection civile sont intervenues, par ailleurs, suite à une explosion de gaz dans une habitation à la cité Sidi Rouak, commune de Tolga (Biskra), ayant causé le décès d'un enfant âgé de trois ans et des brûlures de 3e degrés à deux autres.

Concernant le naufrage d'un sardinier en date du 24 juin 2024 au large du port de Ghazaout, wilaya de Tlemcen, qui a causé le décès de deux pêcheurs alors que 16 autres ont été sauvés, il a été signalé que cette opération "a été menée par les Gardes-côtes, appuyées par les plongeurs professionnels de la Protection civile, ce qui a permis de repêcher le corps d'une personne portée disparue à une profondeur de 80 m de l'épave, au vu de la complexité de l'opération".

Concernant le dispositif de surveillance des plages durant les dernières 48 heures, la Protection civile a déploré le décès de cinq personnes par noyade en mer au niveau des wilayas de Tipaza, Skikda, Jijel et Boumerdes, alors qu'un enfant de 11 ans est décédé noyé dans une mare d'eau au lieu-dit Ghedir, commune de Chekfa, dans la wilaya de Jijel.

MÉTÉO

Une vague de chaleur sur plusieurs des wilayas du sud du pays jusqu'à demain (BMS)



Une vague de chaleur continuera d'affecter, jusqu'à lundi, plusieurs wilayas de sud du pays avec des températures caniculaires pouvant atteindre ou dépasser 49 degrés, indique samedi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur affectera les wilayas d'Adrar, Timimoune, in Salah, Bordj Badji Mokhtar et Ouargla où le thermomètre pourra atteindre ou dépasser 49 degrés. La validité du BMS court de samedi à lundi.

Cette canicule concernera également, de dimanche à lundi, les wilayas d'El Oued, Touggourt, El Menia et l'Est de Ghardaïa, précise la même source.

TLEMEN

760 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Pas moins de 760 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris de la Société de distribution de l'électricité et du gaz.

La même source a indiqué que le raccordement de ces 760 exploitations agricoles, réparties sur 9 daïras de cette collectivité locale, a été opéré de manière progressive, de mars 2022 jusqu'au mois de juin courant, ajoutant que l'opération se poursuit pour faire bénéficier d'autres exploitations de cette source d'énergie.

L'opération a donné lieu à la mise en place d'un réseau de 290 kilomètres de basse tension et à l'installation de 442 transformateurs d'électricité, a encore fait savoir la Société.

ALGÉRIE POSTE

Les lauréats du concours national de composition épistolaire pour enfants distingués

Les résultats définitifs du concours national de composition épistolaire pour enfants "édition 2024" ont été annoncés samedi au siège de la Direction générale d'Algérie Poste (Alger), avec la distinction des lauréats, et ce en prélude à la participation de l'Algérie à la 53e édition du concours international de composition épistolaire qu'organiserait l'Union postale universelle (UPU).

Organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ce concours qui avait, cette année, pour thème "Développement durable", a vu la participation de plusieurs enfants issus des différentes régions du pays, y compris des enfants à besoins spécifiques.

Douze lauréats ont été honorés à l'issue de ce concours. A cet effet, la première place est revenue à l'élève Zaraa Assil Nour El-Yakine de la wilaya de Relizane qui représentera l'Algérie à la 53e édition du concours international de composition épistolaire, tandis que l'élève Basghir Asma de la même wilaya a remporté la première place de la catégorie des personnes à besoins spécifiques.

ALGÉRIE - NATIONS UNIES

M. Badaoui prend part à New York aux travaux de la 4^e Conférence onusienne des chefs des organes de police (communiqué)

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, accompagné d'une délégation du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que d'un représentant du commandement de la Gendarmerie nationale, a pris part, mercredi et jeudi, aux travaux de la 4^e Conférence onusienne des chefs des organes de police à New York, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Lors de la séance d'ouverture de ladite Conférence, le DGSN a prononcé une allocution, à travers laquelle, il a fait part "de la considération de l'Algérie pour les efforts et les sacrifices des membres des missions onusiennes du maintien de la paix, se félicitant des efforts de l'Algérie dans le développement et la modernisation de ses institutions sécuritaires nationales, en vue d'adapter sa capacité à faire face aux menaces nouvelles et émergentes, notamment les menaces cybernétiques", lit-on dans le communiqué.

A ce titre, M. Badaoui a affirmé que "l'Algérie, en sa qualité de pays qui abrite le siège du Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière de l'UA (AFRIPOL), soutient l'idée d'assigner un rôle plus grand à l'UA en matière de consolidation de la coopération entre les institutions de la police africaines", ajoutant que l'Algérie "est pleinement disposée à renforcer les cadres de la coopération bilatérale avec différents partenaires, en vue de partager sa large expérience en matière de lutte contre tous types de menaces". Au terme de son allocution, le DGSN a estimé



que l'Algérie, "en sa qualité de partenaire sécuritaire fiable disposant d'une large expertise en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, demeure engagée à contribuer aux efforts régionaux et internationaux visant à renforcer des partenariats innovants et efficaces, en vue de lutter contre les plans des groupes criminels extrémistes". Le directeur général de la Sûreté nationale a eu en marge de cette conférence, en présence du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, des rencontres bilatérales avec le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le

chef-adjoint de la police de Slovaquie, Jozse Senica et le directeur général de la police de Zimbabwe, Tandabantu Godwin Matanga. Ces entretiens ont porté sur "les moyens de renforcer le partenariat et la coopération policière, à travers la formation et le transfert d'expertises et de technologies pour faire face aux différentes formes de criminalité transnationale", précise le même source.

Dans le même contexte, le directeur général de la Sûreté nationale et le secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité de l'ONU, Gilles Michaud, ont procédé à un échange de vues sur "les opportunités d'intensifier la coopération entre

l'Algérie et les Nations unies en matière de sécurité des sièges de l'ONU", exprimant "la disponibilité de la Police algérienne à soutenir les efforts de l'instance onusienne dans le domaine de la formation des officiers de police de l'ONU", ajoute le même source. M. Badaoui a eu également des entretiens avec le directeur général adjoint de la Police norvégienne sur "les cadres de la coopération bilatérale dans la lutte contre la criminalité". Il s'est entretenu avec le chef adjoint de la Police de Suède, Stefan Hector, sur "les moyens de renforcer la coopération et l'échange d'informations dans le domaine de la police", où les deux parties ont convenu "d'établir un cadre pour l'échange d'expertises afin de faire face aux multiples défis sécuritaires", indique le communiqué.

Le directeur général de la Sûreté nationale a participé à plusieurs manifestations organisées en marge de la conférence de l'ONU, telles que celle organisée par l'Etat du Qatar sur l'expérience qatarie dans l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2022 et celle organisée par la délégation chinoise", ajoute le communiqué.

M. Badaoui poursuit ses entretiens bilatéraux en marge des travaux

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui s'est entretenu, en marge de sa participation aux travaux de la 4^e Conférence des chefs de police des pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), organisée jeudi au siège de l'organisation onusienne, avec le chef adjoint de la police de Suède, Stefan Hector et le secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité de l'ONU, Gilles Michaud.

Les entretiens avec le chef adjoint de la police suédoise ont porté sur les

moyens de consolider la coopération dans le domaine de la police et d'échange des informations et afférentes, les deux parties "étant convenues d'asseoir un cadre d'échange d'expertise pour faire face aux multiples défis sécuritaires".

La rencontre de M. Badaoui avec le secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité de l'ONU, a permis d'échanger les vues sur les moyens d'intensifier la coopération entre l'Algérie et l'ONU pour la sécurisation des sièges de l'organisation". M. Badaoui a

participé, en outre, à plusieurs manifestations organisées en marge de la Conférence onusienne des chefs de police, à l'instar de la manifestation organisée par l'Etat de Qatar sur "les leçons de sécurité à tirer de l'expérience de l'organisation de la coupe du monde de football 2022", ainsi que la manifestation organisée par le vice-ministre chinois de la sécurité publique "qui a vu" la participation de tous les chefs des délégations présentes à New York dans le cadre de cet événement annuel important".

COLLECTIVITÉS LOCALES

La politique du président de la République en faveur des jeunes a donné des résultats tangibles (Merad)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, samedi à Alger, que la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des jeunes avait donné des résultats tangibles sur le terrain.

Procédant, en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, à l'inauguration d'une piscine semi-olympique à Ain Taya baptisée du nom du défunt moudjahid Abdelmadjid Allahoum, M. Merad a précisé que "les réalisa-

lisations concrétisées sur le terrain en termes de structures sportives et de loisirs et de programmes destinés aux jeunes reflètent l'intérêt qu'accorde le président de la République à cette catégorie et à la prise en charge optimale de ses préoccupations", soutenant que la politique du président de la République envers cette catégorie avait donné des "résultats tangibles sur le terrain".

A cette occasion, le ministre de l'Intérieur a appelé les jeunes à poursuivre leurs efforts pour hisser haut l'emblème national et faire

honneur au pays dans les fora internationaux, notamment les rendez-vous sportifs. S'enquérant des conditions de déroulement de la saison estivale au niveau du camp de jeunes et de la plage d'El-Kadous (commune de Heuraoua), M. Merad a insisté sur "la généralisation des activités sportives et récréatives et l'entretien régulier des structures et des équipements". Il a également mis l'accent sur "l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques au niveau de toutes les structures touristiques, notamment les fo-

res, les plages et les espaces de détente".

MM. Merad et Hammad poursuivent leur visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger pour s'enquérir du déroulement de la saison estivale.

A l'entame de cette visite, M. Merad a suivi un exposé sur les mesures prises dans le cadre des préparatifs de la saison estivale et les moyens matériels et humains mobilisés dans ce cadre, avec notamment l'aménagement de 61 plages autorisées à la baignade, des parcs de loisirs, des forêts, des piscines et des structures pour jeunes.

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie de sortie de la 17^e promotion de l'Ecole supérieure de guerre (MDN)

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, samedi, la cérémonie de sortie de la 17^e promotion du Cours d'études supérieures de guerre, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Après la cérémonie d'accueil, et à l'entrée de l'Ecole supérieure de guerre, le Général d'Armée, accompagné du Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1^{ère} Région militaire et du Général-major Hamid Fekane, directeur de l'Ecole, a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt Président Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé en son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire", précise le communiqué. Par la suite, le Général d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les officiers stagiaires où il a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle il a souligné que "le Haut Commandement de l'ANP plaçait ses espoirs dans les potentialités humaines dont dispose l'Ecole supérieure de guerre, pour développer les capacités opérationnelles de nos Forces armées".

"Le Haut Commandement de l'ANP place ses espoirs dans la ressource humaine qualifiée dont dispose l'Ecole supérieure de guerre, pour fournir l'apport escompté non seulement dans le domaine de l'amélioration continue des capacités opérationnelles de nos Forces armées, mais également pour formuler des visions prospectives de l'évolution des formes et arts de la guerre et tirer les leçons et enseignements des conflits qui se déroulent dans notre espace vital", a-t-il affirmé.

"Aussi, nous appartient-il aujourd'hui, en tant que militaires, de poursuivre la quête du savoir scientifique et des connaissances militaires, d'ouvrir à la maîtrise des technologies modernes, de manière à donner plein sens au concept de la professionnalisation au sein de l'Armée nationale populaire et de travailler, avec foi et détermination, pour permettre à nos Forces armées de remporter le pari de la dissuasion", a-t-il ajouté.

Il a également insisté sur "la nécessité qu'il y a pour le militaire de croire à la cause qu'il défend et de faire preuve de détermination à remporter la victoire, ces deux éléments étant des garants essentiels du rendement sur le terrain".

"La foi en la cause, l'abnégation et le sens du sacrifice pour la patrie demeurent indéniablement des valeurs sûres, garantes de la victoire sur le terrain de bataille. En effet, de nombreuses guerres modernes ont démontré que la volonté des hommes l'emportait sur l'ennemi, malgré ses moyens matériels immenses. La glorieuse Révolution de novembre en est le meilleur exemple", a-t-il soutenu. A ce titre, a-t-il ajouté, "notre pays célébrera cette année le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération, du commémoration continue à constituer un trait d'union entre les générations de la révolution et les générations de l'indépendance, et à servir de modèle exemplaire, digne d'être suivi".

Le directeur de l'Ecole supérieure de guerre, le Général-major Hamid Fekane, a prononcé une allocution à travers laquelle il a salué "les efforts consentis pour le développement et l'épanouissement de l'école".

"Alors que nous célébrons la consécration et le succès des promotions sortantes de notre établissement de formation, il nous appartient de saluer les qualités et les efforts de ceux qui ont contribué à conduire cette grande réalisation à un niveau hautement remarquable de maturation, grâce à leurs efforts inlassables, consentis pour le développement et l'épanouissement de notre école avec les normes d'un pôle d'excellence, en tenant compte de son rang prestigieux dans l'espace du savoir militaire et en tant que phare rayonnant par les sciences militaires les plus prodigieuses, les arts de la guerre et les divers domaines y afférents à l'image des sciences humaines militaires, des connaissances et des expériences dont l'inculcation est à même de façonner une pensée moderne et innovante auprès des générations successives d'élites des commandants de nos Forces armées", a-t-il poursuivi. Par la suite, le Général d'Armée a suivi une présentation audiovisuelle portant sur le bilan des activités de l'Ecole au titre de l'année scolaire 2023-2024, suivie par l'annonce des résultats, la remise des diplômes et le baptême de la promotion du nom du Chahid Guerrouche Seddik. Le Général d'Armée a suivi, à cette occasion, une allocution prononcée par le représentant de la promotion sortante.

Il s'est rendu, par la suite, à la division des enseignements, où il a suivi des exposés sur des mémoires d'études, présentés par des élèves officiers issus des différentes forces. A l'issue de la cérémonie, le Général d'Armée a honoré les membres de la famille du Chahid dont la promotion sortante a été baptisée de son nom avant de signer le livre d'or de l'Ecole.

PARLEMENT Krikou souligne l'intérêt porté par l'Etat à la protection des personnes âgées



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a souligné, à Alger, l'intérêt particulier porté par l'Etat à la protection des personnes âgées.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Krikou a précisé que les pouvoirs publics "poursuivent leurs efforts en matière de prise en charge des personnes âgées dans divers domaines à travers le renforcement des mesures de protection et de promotion de cette catégorie à laquelle l'Etat accorde un intérêt particulier".

La ministre a, dans ce cadre, rappelé les différents programmes mis en place par le secteur de la solidarité nationale pour la prise en charge psychosociale et l'accompagnement de cette catégorie, notamment les dispositions et autres mécanismes adoptés au niveau des centres pour personnes âgées.

Elle a également rappelé l'arsenal juridique relatif à la protection des personnes âgées, notamment la loi 10-12 relative à la protection des personnes âgées, qui fait l'objet, a-t-elle dit, d'une actualisation pour "l'adapter aux nouvelles exigences en la matière".

Mme Krikou a en outre fait savoir que plusieurs mesures avaient été prises en faveur des personnes âgées, dont des avantages sociaux, un meilleur accompagnement psychosocial, en plus de l'adoption du mécanisme de médiation sociale et familiale comme instrument efficace au service du renforcement de la cohésion sociale et du tissu familial.

La ministre a, par ailleurs, réaffirmé l'importance pour le personnel du secteur de bénéficier d'une formation de qualité permettant d'assurer une prise en charge optimale des catégories sociales vulnérables.

CLÔTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 Remise des certificats et des carnets d'évaluation des acquis aux parents des élèves du cycle primaire

Les certificats et les carnets d'évaluation des acquis pour l'année scolaire 2023/2024 ont été remis, jeudi à Alger, aux parents des élèves du cycle primaire, dans une ambiance empreinte de joie pour la réussite et le passage de leurs enfants au cycle moyen, après une année jalonnée d'efforts et de persévérance.

Dans une déclaration à l'APS lors de la cérémonie de remise des certificats de réussite, organisée au niveau du primaire "El Khansae" à Alger, la directrice de l'Education d'Alger Centre, Mme Nadia Bentaher a indiqué que l'examen d'évaluation des acquis des élèves du cycle primaire a prouvé "son efficacité".

Après avoir souligné les "bons" résultats enregistrés l'année passée dans les classes de la première année du cycle moyen, la même responsable s'est félicitée "des efforts consentis par le ministère de l'Education nationale, en vue de mener à bien le changement introduit dans l'opération d'évaluation qui s'est révélé positif en termes de résultats".

Pour Mme Bentaher, l'évaluation des acquis "n'est pas considérée comme un examen, mais une évaluation des acquis des élèves accumulés durant leurs 5 années d'études, notamment la cinquième année primaire", soulignant que cette évaluation "a permis de donner une description précise des capacités de l'élève sans recourir à la notation", et ce à travers "une évaluation globale et qualitatives de l'étape de l'enseignement primaire, à l'instar des aptitudes des élèves dans la lecture et l'écriture, le bon raisonnement et leur capacité à résoudre les différents exer-



cises". A son tour, l'inspecteur d'administration scolaire à la direction de l'Education d'Alger Centre, M. Youcef Boumzoura s'est félicité "des bons résultats" enregistrés par les élèves de la cinquième année à Alger Centre, rappelant que l'examen d'évaluation des acquis s'est déroulé trois jours durant (du 12 au 14 mai), les élèves ayant passé 6 épreuves. Pour sa part, la directrice de l'école "El Khansae" à Alger, Mme Bensafia Ghaïa a fait savoir que les certificats et les carnets d'évaluation des

acquis de la cinquième année primaire avaient été remis suivant le calendrier fixé par le ministère de l'Education nationale, précisant que les sujets de l'examen d'évaluation des acquis "ont porté sur les leçons dispensées aux élèves en classes".

Plusieurs parents d'élèves ont exprimé leur joie pour le passage de leurs enfants au cycle moyen, tout en exprimant leur attachement à les accompagner pour l'étape suivante avec la même détermination.

EDUCATION Les statuts de l'Education nationale apporteront de nombreux acquis aux fonctionnaires du secteur (Belaabed)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé, jeudi à Alger, que les statuts de l'Education nationale, qui sont toujours en cours d'enrichissement, apporteront inévitablement "de nombreux acquis" à la hauteur des attentes des travailleurs du secteur. Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Belaabed a fait savoir que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "accorde un intérêt particulier aux statuts de l'Education nationale, qui sont en cours d'enrichissement", soulignant que ces statuts, qui "apporteront de nombreux acquis, seront à la hauteur des attentes de tous les travailleurs du secteur".

Pour rappel, le président de la République avait ordonné, en février dernier, le report de l'exposé sur les statuts et le régime indemnitaire des corps

spécifiques de l'Education nationale avec un examen approfondi afin d'en améliorer le contenu, en tenant compte du fait que l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonctionnaire.

Le président de la République a, également, enjoint de "définir les priorités, selon une vision moderne, qui met la formation des générations futures au cœur des préoccupations" et a instruit à l'effet "d'examiner davantage d'offres et de propositions qui servent le secteur de l'éducation".

Répondant à une autre question concernant les mesures prises pour améliorer la scolarisation des élèves dans la commune d'Ain Tarek (Relizane), en raison du problème de surcharge, M. Belaabed a affirmé que son secteur "ouvrira à remédier à cette situation, en particulier au niveau de l'enseignement

moyen, en s'appuyant sur des solutions pédagogiques liées à l'organisation éducative de l'établissement, ainsi que le renforcement des moyens de transport scolaire en coordination avec les collectivités locales".

"Une partie des élèves scolarisés au collège Mohamed Boudiaf sera transféré vers le collège Chahid Douis Rabah, dans la même commune après consultation et coordination avec les parents d'élèves", a poursuivi le ministre, soulignant que son secteur a accepté "l'enregistrement d'un projet pour la construction d'un nouveau collège dans le quartier de Zeboudja, dans la même commune, dans le cadre du plan sectoriel d'investissement pour l'exercice 2025".

M. Belaabed a également réaffirmé l'engagement de son secteur "à suivre de près et de manière continue l'évolution de l'effectif des élèves à travers

les établissements scolaires de la wilaya afin d'assurer les conditions propices à une bonne scolarisation des élèves et rapprocher les structures scolaires de leurs lieux de résidence chaque fois que les conditions objectives le permettent".

Quant à la question de la régularisation de la situation financière d'une catégorie d'enseignants des écoles primaires travaillant au niveau de la direction de l'Education de la wilaya de Jijel, le ministre a souligné que ces enseignants, conformément aux lois en vigueur, "ne sont pas concernés par l'intégration par la promotion à un grade de base ou aux grades créés ultérieurement, car ils n'ont pas achevé leur formation programmée avant 2012, en vertu de l'accord conclu entre son département et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE Les SMA lancent depuis Blida la campagne "Je participe pour la patrie"

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont lancé, vendredi depuis Blida, une campagne sous le slogan "Je participe pour la patrie" en vue de sensibiliser les différentes franges de la société, notamment les jeunes, à l'importance d'une participation massive à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain pour "préserver et conforter les acquis réalisés". Lors de cette rencontre régionale, qui s'est déroulée en présence du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et de cadres des SMA des wilayas du centre, M. Hamzaoui a affirmé que "tous les scouts musulmans algériens sont mobilisés pour assurer le succès de cet important rendez-vous électoral", rappelant le rôle éducatif et civique joué par cette institution dans la société. Passant en revue les différents

acquis réalisés par l'Algérie ces dernières années sur le plan intérieur, en matière économique et politique, mais aussi sur le plan international, le commandant général des SMA a estimé qu'il était de notre devoir aujourd'hui de "préserver ces acquis et le processus de développement social, en sensibilisant l'ensemble des acteurs de la société à la nécessité d'une participation massive à cette Présidentielle". Dans une allocution prononcée devant les participants, le président du CSJ a, lui aussi, insisté sur l'importance de la participation du peuple algérien, toutes composantes confondues, à cette échéance. Pour M. Hidaoui, sa participa-

tion à ces réunions organisées par différents acteurs de la société civile pour encourager les citoyens à voter "est un devoir". "Il nous incombe, en tant qu'acteurs de la société et institutions officielles, de nous engager sur cette voie", a-t-il dit. Rappelant les initiatives lancées dans ce cadre par le CSJ, M. Hidaoui a notamment cité la campagne "Haya Chabab" (Allez les jeunes) visant à encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et la campagne lancée vendredi depuis Boumerdes en vue d'inciter les citoyens à participer au processus électoral et à la vie politique.

CONSTANTINE Relogement de plus de 500 familles

Au total, 502 familles qui vivaient dans des habitations précaires au chef-lieu de wilaya de Constantine, ont été relogées, samedi, dans des logements

neufs, réalisés à la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Charaf Bensari.

Deuxième du genre après celle organisée début 2024 dans la même commune, l'opération a ciblé des familles qui habitaient Djabbalah 1 et 2, Meskine, Chaâbani et Bouchahrine, situés à

proximité des quartiers des frères Abbas et Serkina, a précisé à l'APS le même responsable.

L'initiative, a-t-il noté, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par les autorités supérieures du pays pour éradiquer l'habitat



précaire et améliorer les conditions de vie des citoyens, rappelant que 75 familles du bidonville Bou-

chahrine ont bénéficié de logements neufs, la fin du mois de janvier dernier, au nouveau pôle urbain de la commune d'Ain Abid. Des

moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération qui a été suivie par la démolition des anciennes habitations pour récupérer le foncier en vue de l'exploiter pour la domiciliation de nouveaux projets, a fait savoir le même élu.

Plusieurs entreprises à caractère industriel et commercial (EPIC), à l'instar de l'Etablissement public chargé de la réalisation et l'entretien des espaces verts (EDEVCO) et la Société polyvalente des travaux (SOPT) ont participé à cette opération.

La commune de Constantine bénéficie de nouveaux plans d'occupation des sols

La commune de Constantine a bénéficié de nouveaux plans d'occupation des sols (POS) pouvant abriter jusqu'à 15.500 logements, a-t-on appris samedi du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

Les nouveaux POS dégagés dans les quartiers de Serkina, Sissoui et El Guemas relevant de la commune de Constantine offrent des assiettes foncières pouvant abriter jusqu'à 15.500 logements en plus d'équipements publics, a précisé M. Charaf Bensari qui a mis l'accent sur l'importance de ces POS dans la prise en charge de la demande exprimée en matière de logement, notamment.

La majorité de ces assiettes foncières ont été dégagées dans le cadre des opérations de récupération de terrains

qui abritaient des habitations précaires, a souligné la même source faisant part également de la récupération de terrains résiduels en milieu urbain.

Le foncier dégagé à Sissaoui et El Gamas est en mesure d'abriter plus de 14.000 logements, a indiqué la même source qui a précisé qu'un programme de réalisation de 1.500 logements a été déjà inscrit dans le quartier Serkina.

Selon la même source, de nouveaux POS devront être ultérieurement validés dans d'autres quartiers de la ville de Constantine à l'image de Boumerzoug et Djebel El Ouahch ce qui permettra d'inscrire de nouveaux programmes de logements.

BATNA

Sortie de 2 nouvelles promotions d'imams et muezzins

Deux nouvelles promotions d'imams-prêcheurs et de muezzins sont sorties jeudi de l'Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de la commune de Zana Beida (Batna) en présence du wali, Mohamed Benmalek. Baptisées du nom du cheikh réformateur Tayeb Ben El Madani Ailane (1911-2011), ces promotions sont, respectivement la 1ère

promotion d'imams-prêcheurs qui a vu la sortie de 19 diplômés et la 10ème promotion de muezzins qui compte cette année 20 diplômés.

Le directeur de l'institut, Miloud Guerfa, a mis l'accent sur le rôle important au sein de la société des diplômés de cet établissement qui suivent des formations encadrées par des professeurs spécialisés en sciences islamiques. Depuis son ouverture en 2012, l'Institut national de

formation spécialisée de Zana Beida qui porte le nom du cheikh réformateur et moudjahid Omar Derdor (1913-2009) a formé 706 diplômés dont neuf promotions d'imams, selon le même cadre.

En marge de la cérémonie de sortie tenue en présence d'imams, d'universitaires et d'étudiants, une exposition sur l'institut et ses activités depuis son ouverture a été organisée.

TLEMCCEN

Sortie de la 12^e promotion d'imams prédicateurs

L'Institut national de formation spécialisé des corps spécifiques relevant de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de Tlemcen a abrité, jeudi, une cérémonie de sortie de la 12e promotion d'imams prédicateurs.

La promotion, baptisée du nom de "Cheikh Si Tayeb Zizi", est constituée de 24 étudiants du grade d'imam prédicateur ayant suivi une formation de 3 ans dans plusieurs domaines dont le fik'h, les sciences de l'interprétation du Saint Coran (Tafsir), le Hadith, de littérature, la psychologie et l'informatique, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'institut, Bachir Kamli.

La cérémonie, qui a vu la présence de cheikhs de zaouïas et d'imams, a été marquée par la récitation de versets du Coran et de chants religieux (ibtihalat),

ainsi que la présentation d'un exposé sur les principales activités de l'institut de formation durant l'année scolaire 2023-2024 et un autre sur la biographie du cheikh Si Tayeb Zizi, dont les proches ont été honorés de même que les étudiants de la promotion sortante ayant obtenu les meilleurs résultats.

Cheikh Tayeb Zizi, né en 1916, est considéré comme l'un des imams érudits de la wilaya de Tlemcen. Il a appris le Coran à un âge précoce et a suivi, dans la région Beni Snouss (Tlemcen) une formation dans divers domaines et spécialités de la religion, qu'il a poursuivie à l'étranger.

De retour au pays, le cheikh intégra l'école de l'Association des ulémas musulmans algériens à Seboud dans la wilaya de Tlemcen.

Au déclenchement de la

Glorieuse Guerre de libération nationale, il rejoint l'Armée de libération nationale, avant son arrestation et son emprisonnement au centre

de détention d'Aflou de 1956 à 1959. A l'indépendance, il fut désigné imam de la Grande mosquée de Seboud, jusqu'à sa mort en 1999.

EL MENIAA

Trois nouveaux transformateurs électriques mis en service

Trois (3) nouveaux transformateurs électriques d'une capacité de 630 kilovolt ampères (KVA) chacun ont été mis en service dans la wilaya d'El Méniaa pour renforcer l'alimentation en électricité, a-t-on appris samedi de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

La mise en service de ces ouvrages s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour assurer la continuité du service durant la période estivale qui enregistre souvent le plus haut niveau de consommation électrique, a-t-on précisé. Dans le même sillage, une



large opération de réhabilitation et d'entretien de transformateurs électriques a été effectuée à tra-

MOSTAGANEM Renforcement de l'alimentation en eau potable durant la saison estivale



Les services de la wilaya de Mostaganem ont pris des mesures pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) durant la saison estivale et la prochaine rentrée scolaire, a indiqué, samedi, le directeur de wilaya des ressources en eau, Abdelkader Bouziane.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouziane a souligné que ce programme d'urgence a été mis en œuvre durant la fête de l'Aïd El Adha qui a été marqué par l'approvisionnement de la population de cette région de l'Ouest de pays en quantités suffisantes en eau potable (35.000 mètres cubes/jour), fournies à partir du système Mostaganem-Arzew-Oran (MAO).

Il est ainsi prévu durant la saison estivale et lors de la prochaine rentrée scolaire, le pompage de quantités supplémentaires d'eau potable du MAO de 15.000 m3/jour pour atteindre 22.000 m3/j selon les besoins.

En outre, les mêmes services ont mobilisé cinq citernes mobiles pour une intervention immédiate en cas d'interruption et de pénurie. Un puits artésien a été mis en service à Ouled Bachir dans la commune de Kheireddine qui s'ajoute à 42 puits totalisant une production de 7.000 m3/j, selon la même source.

Pour ce qui est de la région-est, la station de pompage de la commune de Negmaria a été mise en service avec le renforcement de l'approvisionnement des villages relevant de la commune de Aachaacha à partir d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m3.

Pour améliorer l'AEP, deux projets ont été réceptionnés au profit de quatre villages des communes de Kheireddine et Souafia et 40 stations de pompage ont fait l'objet de travaux d'entretien, en plus de l'acquisition de pompes supplémentaires dans cinq villages des communes de Sidi Belattar et Souafia.

A ces mesures s'ajoute la réhabilitation de deux stations de pompage dans le groupement de Mostaganem (Mostaganem, Mazaghran et Sayada) et la daïra de Kheireddine, pour améliorer l'opération d'AEP durant cette période.

Une production de 217.000 m3 d'eau est en cours au niveau de la wilaya de Mostaganem à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Sonacter, des ressources superficielles et phréatiques avec une capacité de stockage de plus de 390.000 m3, souligne-t-on.

vers les trois communes de la wilaya (El Méniaa, Hassi Lefhal et Hassi El Gara), en prévision de la période de forte chaleur.

L'opération a porté également sur la réalisation de 30 km de lignes électriques afin de renforcer le réseau de distribution, en plus de la mobilisation d'équipes techniques d'intervention en cas de pannes, en application du plan annuel de vigilance établi par la direction de distribution pour un été sans coupures d'électricité, a-t-on encore signalé de même source.

APS

CÉRÉALES Vers l'autosuffisance en blé dur d'ici à 2027 (Cherfa)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé jeudi depuis Tindouf que l'Algérie atteindra l'autosuffisance en blé dur d'ici à 2027, et ce dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques.

Accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une visite de terrain effectuée dans la wilaya de Tindouf, M. Cherfa a déclaré que son département supervisera, dès la semaine prochaine, le lancement de la réalisation de 30 silos de stockage de céréales d'une capacité de 30 millions de quintaux, dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques visant à atteindre l'autosuffisance totale en blé dur à l'horizon 2027.

Le ministre a rappelé la loi sur l'investissement qui ouvrira la voie au partenariat avec des entreprises étrangères, permettant de bénéficier de l'expérience et de la technologie pour améliorer les rendements dans le domaine des cultures stratégiques. M. Cherfa a également souligné la nécessité de transformer les fermes pilotes en unités de production, en application du programme du président de la République, soulignant que près de 3.000 hectares d'arganiers seront plantés au cours de cette saison, faisant de l'Algérie un pays producteur d'huile d'argan à l'avenir.

Le ministre s'est félicité de la production agricole réalisée par l'Algérie au titre de l'exercice actuel, notamment dans certaines régions du Sud, comme Adrar, Timimoune, Illizi, Ghardaïa et El Méneca, ce qui incite à l'élargissement des superficies destinées à la production des différents types de céréales, en les portant à près de 500 000 hectares. L'objectif étant d'assurer un stock stratégique dans les zones sahariennes. Il a indiqué, en outre, que l'opération de recensement général de l'agriculture (RGA) qui s'étalera jusqu'au 17 juillet prochain a atteint un taux de 61% ce qui confirme l'adhésion constante des agriculteurs et éleveurs à cette démarche qui vise à évaluer les capacités du pays en matière de développement agricole, en prévision de l'établissement des programmes futurs.

M. Cherfa a procédé, à l'occasion, à la pose de la première pierre du projet de réalisation du complexe de proximité de stockage des céréales d'une capacité de 5.000 tonnes dans la ville de Tindouf, avant de se rendre dans le périmètre agricole de Oued el Mahia (23 km du chef lieu de la wilaya), où il a donné le coup d'envoi pour la réalisation du projet de raccordement de 199 exploitations agricoles au réseau électrique pour une enveloppe budgétaire de 40 millions DA à réaliser sur une durée de 45 jours, selon les explications fournies sur place à la délégation ministérielle.

La délégation ministérielle a également visité les différents pavillons de la foire des produits agricoles locaux, avant d'inspecter le complexe intégré de production des viandes blanches et des œufs, couvrant 60% des besoins de la wilaya. A cet effet, le ministre a souligné la nécessité d'encourager et d'accompagner ce genre d'investissements.

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER L'industrie militaire crée l'évènement par de nouvelles productions sophistiquées et compétitives

Le pavillon de l'Industrie militaire a créé l'évènement lors de la 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) par l'exposition de nouvelles productions sophistiquées et compétitives, de très haute qualité, réalisées par des compétences algériennes dans diverses spécialités, traduisant, ainsi, le niveau exceptionnel atteint par les unités de production de cette industrie, qui ont su s'adapter aux avancées technologiques.

Lors d'une tournée de l'APS à la FIA qui se tient du 24 au 29 juin, un afflux particulier de visiteurs a été constaté au niveau du pavillon des industries militaires, présentes avec de nouvelles productions diversifiées et captivantes.

Parmi ces nouveautés, les nouveaux modèles développés de camions et d'autobus version 2024, exposés par l'Etablissement de développement de l'industrie automobile de Tiaret assurant la commercialisation de productions des marques "Mercedes Benz" et "SONA-COME" relevant de la Direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale, des modèles alliant conception moderne et robustesse.

A cet effet, le représentant dudit établissement, a indiqué que six modèles constituaient la révélation de cette édition, dont trois camions de modèle développés, le K7,5 appelé à remplacer le K66 avec une charge globale ne dépassant pas les 7,5 tonnes, le KM7,5 d'une charge globale de 9,5 tonnes, outre le K12, la version développée du K120, d'une charge globale de 12 tonnes.

L'Etablissement y a également pris part avec trois bus, dont deux bus de 33 et 49 sièges, et d'autres réservés au transport urbain des voyageurs, d'une capacité pouvant atteindre 100 passagers.

Destinés aux entreprises publiques et privées, ainsi qu'aux personnes physiques, ces modèles seront produits et



commercialisés, selon le même intervenant, en 2025.

De son côté, l'Etablissement de construction mécanique de Khenchela qui relève de la Direction des fabrications militaires (DFM) a présenté le prototype d'un fusil de précision de calibre 7,62 mm, conçu et développé par l'Etablissement. Ledit fusil est actuellement en phase d'intégration, selon les explications fournies par le représentant de l'Etablissement.

Ledit établissement s'emploie, à travers sa participation à la FIA, à faire connaître davantage son activité et ses produits, en exposant également les tubes à canaux utilisés comme pièces de rechange.

Autre nouveauté de la FIA, l'hôpital de campagne mobile conçu aux normes internationales par l'Etablissement central de construction (ECC) relevant de la Direction des fabrications militaires (DFM). Le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est arrêté devant cette réalisation, qui a suscité la curiosité des visiteurs.

Cet hôpital se compose de deux zones : une zone stérile, qui comprend une salle d'opération, une salle de réanimation et une salle de stérilisation des instruments chirurgicaux, et une zone non stérile, qui comprend une salle de soins, une salle de radiologie, un laboratoire d'analyses, une salle préopératoire et un hall de réception.

Cet hôpital doté de matériels et d'équipements de pointe a été réalisé par l'assemblage de six (6) cabines préfabriquées répondant aux normes internationales.

De son côté, l'Etablissement central de rénovation du matériel des transmissions s'emploie à fabriquer et à développer les systèmes et appareils de communication par des ressources humaines locales pour en équiper les unités de l'Armée natio-

nale populaire. L'Etablissement a exposé, lors de cette FIA, ses différents produits développés localement et en partenariat avec des étrangers, selon les explications fournies par le responsable de la chaîne de montage au niveau de l'Etablissement.

Le stand de l'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) qui a participé à l'exposition avec des modèles de drones de petite taille quadricoptère, a montré que cet établissement était à la pointe des technologies dans ce domaine.

Ce drone à voilure fixe destiné à la surveillance diurne et nocturne est une des nouveautés de cette édition de la Foire, selon les précisions d'un représentant de l'Etablissement.

Quelque 700 exposants nationaux et étrangers, représentant 32 pays, participent à cette 55e édition de la Foire internationale d'Alger, dont la Turquie est l'invitée d'honneur.

INDUSTRIE MARITIME

L'entreprise "Ecorep" lance son premier bateau de plaisance fabriqué par des compétences algériennes

L'entreprise de fabrication et de réparation navale "Ecorep" de Bouharoun (Tipasa), a levé le voile, samedi, sur son premier bateau de plaisance fabriqué par des compétences 100% algériennes pour le compte d'un investisseur privé dans le secteur du tourisme, ce qui reflète les efforts sérieux du Gouvernement visant à encourager l'industrie navale, a estimé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

L'entreprise publique "Ecorep" a dévoilé, samedi, le premier bateau de plaisance d'une capacité de 72 passagers et d'une longueur de plus de 16 mètres, en présence de M. Aoun, ainsi que des ministres des Transports, Mohamed El Habib Zahana, et du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche et du wali de Tipasa, Abou Bakr Seddik Boucetta, qui ont coprésidé la cérémonie d'inauguration du bateau.

Ce projet est le premier modèle élaboré et réalisé par l'entreprise Ecorep, de l'étude jusqu'à l'ingénierie, la conception et la fabrication, avec un taux d'intégration de 87 %, et une durée des travaux de

12 mois, avant de procéder aux essais techniques et à sa mise en conformité aux normes internationales en vigueur dans le domaine, selon le PDG de l'entreprise, Hamid Benderradji. A cette occasion, M. Aoun a relevé une "amélioration significative" des performances de l'entreprise Ecorep en général, car ayant réussi à surmonter les difficultés rencontrées auparavant et à respecter ses engagements envers ses clients à hauteur de 85 %, notamment dans la construction de remorqueurs en aluminium pour le compte du groupe Sonatrach, entre autres commandes. L'entreprise Ecorep, qui est entrée "en force" sur le marché, est appelée à intensifier ses efforts et à diversifier ses produits en fonction des besoins du marché local, soulignant avoir émis des instructions pour concrétiser la stratégie du Gouvernement visant à accompagner et à soutenir le développement de l'entreprise, à rendre son industrie plus compétitive et contribuer ainsi au développement de l'économie nationale dans le domaine du transport maritime, de la gestion portuaire et du secteur du tourisme. Après

avoir appelé les acteurs de l'industrie navale à investir dans la construction de bateaux de plaisance le long du littoral algérien, M. Aoun a souligné que le secteur industriel œuvre à mettre en place un cadre réglementaire pour l'établissement d'une véritable industrie navale et à encourager les investissements nécessaires à son développement, notamment en ce qui concerne la production et la maintenance de grands navires, tout en encourageant l'émergence de startups dans différents domaines de la construction et de l'industrie navales, permettant l'émergence d'un "cluster" spécialisé dans la construction et la réparation navale.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a, de son côté, affirmé que ce genre de projets en lien avec la construction des bateaux de plaisance était à même d'apporter "une valeur ajoutée au secteur du Tourisme à travers la promotion des différentes destinations et la découverte de la beauté des plages algériennes". Pour sa part, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a réitéré l'engagement de son secteur à ac-

compagner et à encourager l'entreprise "Ecorep", notamment à travers l'accélération des procédures des études techniques relatives à la construction navale et à l'octroi des autorisations nécessaires pour commercialiser ses produits, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement visant à encourager et à développer l'industrie navale dans tous ses volets, à l'instar de l'ingénierie et de la maîtrise de la technologie.

Lors de la visite de la délégation ministérielle au groupe public de fabrication de papier et d'emballage "Tonic", M. Aoun a souligné, dans les instructions et orientations données au staff administratif et aux travailleurs, la nécessité de redoubler d'efforts et de mobiliser les travailleurs en vue de développer cette unité, en parallèle avec la préservation et l'entretien du matériel, tout en s'attendant à l'amélioration de sa position sur le marché national.

Il a, en outre, affirmé que les autorités publiques "avaient pris une batterie de mesures en faveur de l'entreprise pour relancer son activité".

AGRICULTURE

Le maïs américain au plus bas depuis 2020, stocks et surfaces plus importants que prévu

Le cours du maïs américain est tombé vendredi à son plus bas niveau depuis trois ans et demi, torpillé par deux rapports du ministère de l'Agriculture (USDA) qui ont fait état de surfaces cultivées et de stocks plus importants que prévu.

Le contrat de référence sur le marché à terme de Chicago, avec échéance en juillet, s'est replié jusqu'à 3,9050 dollars le boisseau (environ 25 kg), chutant de près de 6%, avant de se reprendre un peu.

Le décrochage a eu lieu immédiatement après les publications de l'USDA, selon lesquelles quelque 37 millions d'hectares devraient être consacrés au maïs lors de la campagne en cours.

C'est 1,6% de plus que les premières projections présentées fin mars par le ministère, une différence conséquente pour ce marché.



Si ces estimations se confirment, la superficie dédiée au grain jaune resterait néanmoins inférieure (-3,3%) à celle de l'an dernier. Une bonne partie des terres réaffectées l'ont été vers le soja (+3%). Par ailleurs, l'USDA évalue les stocks de maïs à 126,8 millions de tonnes au 1er juin, en hausse de près de 22% par rapport à l'an dernier à la même époque.

Sur la campagne 2023/24, achevée fin mai, les exportations de blé américain se sont affichées en baisse de 5,5% par rapport à la saison précédente.

VIETNAM

La croissance du PIB accélère à 6,4% au premier semestre 2024

L'économie vietnamienne a vu sa croissance accélérer à 6,4% au cours du premier semestre 2024, selon les statistiques officielles publiées samedi, le Fonds monétaire international (FMI) appelant néanmoins à davantage de réformes pour conserver cette dynamique.

Le produit intérieur brut (PIB) du Vietnam avait connu une expansion de 3,7% sur un an au cours de la même période en 2023, a indiqué le Bureau général des statistiques dans un communiqué.

Cette croissance est le résultat de "plusieurs mesures" prises pour améliorer les chaînes d'approvisionnement,

le marché des changes et l'investissement public, a observé le bureau.

Dans le détail, la production industrielle a augmenté de 7,5 %, tandis que les investissements étrangers ont augmenté de 8,2 % par rapport à la même période l'année dernière, selon la même source. Les autorités vietnamiennes visent une croissance de 6% à 6,5% cette année, contre 5,05 % en 2023.

Le pays d'Asie du Sud-Est a dégagé 190 milliards de dollars grâce à ses exportations au cours de cette période, soit une hausse de 14,5% par rapport à l'année précédente.

Au cours du premier semestre les Etats-Unis ont été le premier marché

des exportations du Vietnam, dont l'économie repose en grande partie sur l'industrie manufacturière.

Malgré cette performance, le FMI a indiqué que le Vietnam avait besoin d'une nouvelle vague de réformes" fin juin.

"L'augmentation de la productivité, la poursuite des investissements dans le capital humain et physique, et l'incitation à l'investissement privé dans les énergies renouvelables sont autant de facteurs qui doivent être pris en compte dans le processus de réforme du Vietnam", a indiqué Paulo Medas, un responsable du fonds, à l'issue d'une visite dans le pays.

TUNISIE

Hausse du salaire minimum dans le secteur privé

Le salaire minimum garanti des actifs dans le secteur privé en Tunisie va augmenter de 7% à partir du 1er juillet 2024, avec un effet rétroactif à partir du 1er mai 2024, a annoncé vendredi le ministère tunisien des Affaires sociales.

Il a précisé qu'une deuxième augmentation, soit de 7,5 %, sera opérée à partir du 1er janvier 2025.

Ces décisions surviennent suite à une réunion jeudi entre le ministre des Affaires sociales, Kamel Madouri et le président

de la République, Kais Saïed. D'après le ministère, les pensions de retraite bénéficient aussi de cette augmentation avec un effet rétroactif à partir du 1er mai 2024, touchant environ un million de Tunisiens. A la suite de cette décision, le salaire minimum de base garanti sera de l'ordre de 491,504 dinars (156,3 dollars) pour les travailleurs dans le cadre du régime de 48 heures par semaine et de 417,558 dinars (132,8 dollars) pour ceux dans le cadre du régime de 40 heures par semaine.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris termine en nette baisse

La Bourse de Paris a dévisé de 6,42% en juin, sa pire performance depuis juin 2022, mise à mal par la dissolution de l'Assemblée nationale et l'incertitude

entourant la prochaine législature française.

Vendredi, à deux jours du premier tour des élections législatives en

France, l'indice vedette CAC 40 a clôturé sur une perte de 0,68%, terminant à 7.479,40 points, son plus bas niveau depuis le 25 janvier.

Wall Street conclut en baisse après un fort premier semestre 2024

La Bourse de New York a conclu en baisse vendredi pour clôturer un semestre très dynamique pour les indices, alors que l'inflation américaine a légèrement ralenti, comme attendu. L'indice Dow Jones a cédé 0,12%. Le Nas-

daq, à forte coloration technologique et le S&P 500, qui en séance ont frôlé de nouveaux records, se sont repliés respectivement de 0,71% et de 0,41%, selon des résultats provisoires.

Les marchés satisfaits de l'inflation, mais tendus sur la France

Les Bourses mondiales sont bien orientées dans l'ensemble vendredi, dans la foulée de chiffres de l'inflation conformes aux Etats-Unis, mais la Bourse de Paris a encore souffert à deux jours du premier tour des élections législatives en France.

Wall Street a ouvert dans le vert, se dirigeant vers une semaine en hausse: le Dow Jones gagnait 0,17%, le S&P 500 0,27% et le Nasdaq 0,29% vers 16H00 GMT, les deux derniers indices tentant de battre une fois encore leur record cette

année en clôture. L'inflation a ralenti comme attendu en mai aux Etats-Unis, à 2,6% sur un an, après 2,7% en avril, selon l'indice PCE, privilégié par la banque centrale américaine (Fed). Les signes de tension se multiplient dès cette séance: le CAC 40 a terminé à son plus bas niveau depuis le 25 janvier au terme de son pire mois en deux ans (-6,42%). Il a reculé de 0,68% vendredi, alors que Londres n'a cédé que 0,19% et Francfort a gagné 0,14%. Les cours du pétrole hésitaient vendredi, mais restent en hausse autour

de 1% sur l'ensemble de la semaine. Vers 15H25 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, augmentait de 0,08% à 86,46 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, cédait 0,28% à 81,51 dollars. Sur le marché des changes, la monnaie unique européenne avançait de 0,12% face au billet vert, à 1,0717 dollar. Le bitcoin reculait de 0,85% à 61.900 dollars.

PÉTROLE

Le prix du Brent clôture à 86,41 dollars

Les cours du pétrole ont terminé proches de l'équilibre, vendredi, après avoir atteint leur plus haut niveau depuis près de deux mois.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a grignoté 0,02%, pour clôturer à 86,41 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui cédé 0,24%, à 81,54 dollars.

Plus tôt en séance, Brent et WTI avaient grimpé à un sommet depuis fin avril. Ce pic a déclenché une vague de prises de bénéfices, qui ont fait refluer les cours.

ENERGIE

Le pétrole progresse face au risque géopolitique et avant l'inflation américaine

Les cours du pétrole évoluaient dans le vert vendredi, portés par la montée des tensions géopolitiques et par la perspective d'un ralentissement de l'inflation américaine qui pourrait renforcer la probabilité d'une baisse de taux cette année, favorable à la demande.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, se rehaussait de 0,75% à 87,04 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, montait de 0,80% à 82,39 dollars.

En se focalisant sur "le risque", les investisseurs portent les prix du brut, en raison des tensions géopolitiques et la probable augmentation de la demande saisonnière, estiment les experts.

Par ailleurs, l'indice d'inflation PCE pour mai, baromètre privilégié par la banque centrale américaine pour orienter sa politique monétaire, est attendu en léger ralentissement sur un an, d'après le consensus des analystes.

Le chiffre est susceptible de montrer "un affaiblissement des pressions inflationnistes dans l'économie américaine, augmentant ainsi la probabilité de réductions de taux plus tard cette année", pointe l'analyste Bjarne Schieldrop.

CHANGES

Le dollar résiste malgré la décélération de l'inflation américaine

Le dollar restait ferme, vendredi, malgré la publication d'un indice de prix qui a confirmé le ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis, vu comme un signe positif dans la perspective de baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed).

Vers 20H45 GMT, le Dollar Index, indice qui compare la performance du billet vert face à un panier de devises majeures, ne s'effritait que de 0,02%, à 105,879.

En outre, le dollar a profité d'un sursaut des taux obligataires américains. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans pointait à 4,38%, contre 4,28% la veille en clôture.

	Cours de vendredi 20H45 GMT	Cours de jeudi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0712	1,0704
EUR/JPY	172,34	172,08
EUR/CHF	0,9627	0,9619
EUR/GBP	0,8471	0,8468
USD/JPY	160,89	160,76
USD/CHF	0,8987	0,8986
GBP/USD	1,2645	1,2639.

TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE LA SANTÉ À GUELMA Journée d'étude sur la Loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux

La Direction de la Santé de Guelma a organisé, en coordination avec la Cour de justice, une journée d'étude destinée à expliquer la Loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux.

L'objectif de la rencontre, organisée à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Kaddour-Djebabla" de Guelma, consiste à sensibiliser les médecins et les gestionnaires d'établissements hospitaliers à la nécessité de s'assurer de la sincérité des certificats médicaux délivrés aux patients, ainsi que la conformité aux dispositions légales lors de la conclusion des marchés publics.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette rencontre, le président de la Cour de Guelma, Mahmoud Azioun, a précisé que les travailleurs et les cadres du secteur de la Santé "sont tenus, en exerçant leurs fonctions, de se conformer aux dispositions de la Loi n 24-02 du 26 février 2024 relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux, et de veiller à adopter les mesures préventives qui y sont contenues".

Le même magistrat a déclaré que les certificats médicaux établis par les médecins sont considérés comme des "preuves" dans le cadre des litiges soumis à un arbitrage judiciaire et pénal, et que le pouvoir judiciaire s'y appuie pour condamner ou innocenter un justiciable, ce qui engage la responsabilité pénale et civile du rédacteur du certificat en question, et peut entraîner des sanctions disciplinaires de la part de sa tutelle.

M. Azioun a rappelé, d'autre part, que la conclusion de marchés publics et les consultations légales tombent sous le coup de la Loi n 02-24, et que tout manquement aux textes régissant les marchés relatifs, par exemple, à des aménagements ou des équipements d'établissements de santé, représente une "circonstance aggravante" aux yeux de la Loi, ce qui oblige chaque employé du secteur de la Santé à être bien conscient de ce que prévoient les textes à cet égard.

De son côté, le directeur de wilaya de la Santé, Nasreddine Chiba, a déclaré, dans son intervention, que les gestionnaires des établissements de santé et les médecins qui y activent reçoivent ou délivrent de nombreux documents, d'où l'importance d'organiser cette journée d'étude, axée sur le rappel des aspects juridiques et administratifs résultant de la remise des documents administratifs liés au secteur de la Santé, y compris les certificats médicaux.

Il a également souligné que la rencontre constitue une "réelle opportunité pour les employés du secteur d'obtenir des informations et des réponses de spécialistes quant aux différents aspects directement liés à l'exercice de leur fonction".

Le procureur de la République près le Tribunal de Guelma, Hicham Selmoun, a évoqué, dans une communication intitulée "La notion de faux dans la Loi 24-02 et les dispositions pénales prévues", les peines sévères prévues par la Loi contre le faux et l'usage de faux, rappelant, dans ce contexte les objectifs visés, à travers cette loi, par le législateur algérien, au premier rang desquels figurent "la moralisation de la vie publique, la prévention de la contrefaçon pour obtenir un avantage, l'instauration d'une concurrence réelle et loyale, et la garantie que les aides de l'Etat atteignent leurs bénéficiaires légitimes".

Le Dr Youcef Melouki, professeur de médecine légale, d'éthique professionnelle et de droit médical au Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Annaba, a centré son intervention sur les aspects éthiques et juridiques des certificats médicaux, mentionnant la responsabilité éthique, civile et pénale qu'assume le médecin rédigeant un certificat.

Il a loué, à cette occasion, "le niveau élevé d'éthique professionnelle du médecin algérien, démontré par l'absence de cas significatifs de médecins coupables de délits de falsification de certificats médicaux".

La rencontre a réuni quelque 300 participants, dont des juges, des fonctionnaires de la Direction de la Santé, des gestionnaires d'établissements hospitaliers, des médecins généralistes, des spécialistes, y compris en médecine légale, ainsi que les présidents de Conseils médicaux des Etablissements hospitaliers publics, en plus de sage-femmes et de médecins affiliés aux différentes institutions publiques de l'université et de la Direction des œuvres universitaires.

APS

MÉDÉA Livraison du centre anti-cancer d'Ouzera, la fin 2024 (ministre)

Le Centre anti-cancer d'Ouzera (Médéa) sera livré, à la fin de l'année en cours, a annoncé, samedi le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, précisant que cette infrastructure sanitaire spécialisée aura une vocation régionale.

"La prise en charge de cancéreux issus de la wilaya de Médéa et d'autres wilayas du pays est appelée à être améliorée encore davantage à la faveur de la réception, fin décembre 2024, du centre anti-cancer (CAC) d'Ouzera qui enregistre un taux d'avancement des travaux estimé à plus de 80%", a indiqué le ministre, en marge d'une visite d'inspection du projet en question. M. Saihi a affirmé que le CAC d'Ouzera aura une vocation régionale et contribuera à désengorger les structures spécialisées de prise en charge des malades atteints de cancer situées au centre du pays (Alger et Blida) et accueillera, une fois en exploitation, des patients issus de différentes régions du pays. Outre le traitement des cancéreux adultes, le futur CAC d'Ouzera se spécialisera également dans le traitement de certains types de tumeurs cancéreuses qui atteignent des enfants, comme c'est le cas actuellement pour le centre anti cancer de Bab-El-Oued (Alger), a fait savoir le ministre de la Santé.

Relevant l'amélioration de la couverture sa-



nitaire, il a ajouté que "le programme de promotion de la santé publique initié depuis quelques années a permis la création de nombreux pôles médicaux, tels que ceux d'Adrar, Tindouf, Tamennasset, Bejaia et Tlemcen, devant être renforcés, prochainement, par le pôle médical de Médéa qui a bénéficié d'un ensemble d'établissements sanitaires à même de contribuer à assurer une meilleure prise en charge des patients", a-t-il dit.

D'une capacité de 120 lits, le CAC d'Ouzera abritera, aussi, des services

de chirurgie, cardiologie et un autre pour les urgences médicales dans l'optique d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux pour les habitants de la wilaya et des autres régions du pays.

M. Saihi a procédé, lors de son déplacement à Médéa, à la pose de la première pierre du projet de construction d'un complexe "mère et enfant" au chef-lieu de la wilaya sur une superficie de quatre hectares. Le futur établissement aura une capacité d'accueil de 120 lits, selon les explica-

tions fournies par le bureau d'étude en charge de ce projet. Cette infrastructure sanitaire est composée de blocs opératoires, de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétricaux, à la néonatalogie, la chirurgie pédiatrique et aux urgences médicales, sont aussi prévus au sein de ce complexe dont les délais de réalisation sont fixés à 26 mois.

UNIVERSITÉ DE SKIKDA Présentation de la table d'anatomie virtuelle "algérienne"

Une table d'anatomie virtuelle pour la formation à la dissection, conçue en partenariat entre l'université de Saïda, la société Condor et les deux start-up "Digiroots XR" et "Anatomis", a été présentée à l'amphithéâtre de l'Université 20 août 1955 de Skikda.

Dans une déclaration à l'APS, Pr. Chiali Hakim spécialiste en anatomie au CHU de Tlemcen et fondateur de la start-up "Anatomis", a affirmé que cet outil de dissection virtuelle peut servir à l'enseignement de l'anatomie aux étudiants et les accompagnera durant leur cursus et même pendant la spécialisation, ajoutant que les professeurs et médecins peuvent aussi l'utiliser pour simuler des interventions chirurgicales outre l'anatomie classique et la radiologie.

Il a également souligné que le projet aspire à développer l'enseignement scientifique de base au niveau des facultés de médecine et de l'université algérienne en général, relevant que "l'anatomie est très importante pour tous les domaines et cette table est très utile à ce propos".

De son côté, Rafik Drissi, ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure de l'informatique, directeur de "Digiroots XR" et promoteur du projet de la table d'anatomie, a indiqué que l'idée de cette table vient



en réponse au besoin pour ce type de technologie, notamment avec l'ouverture d'annexes de médecine dans les universités du pays.

"Cette table a été réalisée à 100% par des compétences algériennes", a-t-il ajouté estimant que "les universitaires qui étudient le module de l'anatomie trouveront dans cette table une sorte de pratique virtuelle de la dissection des divers organes du corps en 3D avec une très haute précision et en couleurs". Il a également affirmé que le premier modèle de cette table

sera fourni à l'Université de Saïda en septembre prochain et Skikda sera parmi les premières wilayas à obtenir cette table après le démarrage de la phase de production.

Pr. Toufik Boufendi, recteur de l'Université de Skikda, a indiqué que cette dernière a décidé de présenter cette table et de l'acquiescer au regard de son importance dans la numérisation du secteur de l'enseignement supérieur et pour l'enseignement à l'annexe de la Faculté de médecine de cette université.

PALESTINE

Agressions sionistes contre Ghaza : le bilan s'élève à 37.834 martyrs

Le bilan des agressions génocidaires sionistes contre la bande de Ghaza est passé à 37.834 martyrs et 86.858 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, au moins 40 Palestiniens sont tombés en martyrs et 224 ont été blessés au cours des dernières 24 heures dans des attaques menées par les forces d'occupation contre l'enclave palestinienne, tandis que des milliers d'autres victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne, entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



OMS: "Plus de 10 000 Palestiniens nécessitent une évacuation médicale"



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est félicitée de la première évacuation médicale de 21 enfants atteints de cancer de la bande de Ghaza depuis la fermeture du poste-frontière de Rafah le 7 mai, affirmant qu'il y a plus de 10 000 Palestiniens qui doivent être évacués pour recevoir des soins.

Lors d'une conférence de presse dans la ville suisse de Genève, le porte-parole de l'ONU, Tarik Jasarevic, a déclaré que "plus de 10 000 personnes ont besoin d'être évacuées pour recevoir les soins médicaux nécessaires en dehors de Ghaza". Il a expliqué que "6 000 d'entre eux ont subi des traumatismes et plus de 2 000 au-

tres souffrent de maladies chroniques".

"Depuis la fermeture du terminal de Rafah, aucune opération d'évacuation médicale n'a eu lieu jusqu'à hier jeudi, où 21 enfants atteints de cancer ont été évacués", a détaillé Jasarevic.

Et d'ajouter : "nous devons rouvrir le passage de Rafah et tout autre passage

frontalier pour faire sortir ces personnes, et leurs vies peuvent être sauvées". Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression génocidaire contre Ghaza qui a fait plus de 124 000 martyrs et blessés Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a é la vie à coût des dizaines d'enfants.

L'entité sioniste poursuit cette guerre, ignorant les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU visant à y mettre fin immédiatement, ainsi que les arrêts de la Cour internationale de Justice exigeant de mettre fin à l'invasion de Rafah, dans le sud de la Bande de Ghaza, et de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide et améliorer la situation humanitaire catastrophique à Ghaza.

VACCINS

L'UE autorise le premier vaccin contre le chikungunya

La Commission européenne a autorisé vendredi le premier vaccin contre le chikungunya, un virus principalement transmis par le moustique tigre et dont la propagation pourrait être favorisée par le dérèglement climatique. L'Agence européenne des médicaments (EMA), régulateur du secteur, avait déjà accordé fin mai son feu vert à la mise sur le marché de ce vaccin, après un avertissement du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) sur la présence dans plusieurs pays de l'UE de moustiques susceptibles de transmettre chikungunya, virus Zika, dengue et fièvre jaune.

Ce vaccin baptisé Ixchiq, mis au point par le laboratoire européen Valneva Autriche, se présente sous la forme d'une dose unique et sera proposé aux adultes de plus de 18 ans. Il stimule la production par l'organisme d'anticorps neutralisants 28 jours après son administration, offrant une protection pendant une durée de 6 mois.

"Bien que le chikungunya ne soit pas endémique dans l'UE, les effets du changement climatique ont entraîné une présence accrue des moustiques transmettant des maladies graves en Europe", a expliqué la Commission dans un communiqué.

Suite à l'évaluation de l'EMA, l'ensemble des Etats membres ont approuvé le nouveau vaccin. La Commission européenne a également annoncé vendredi le financement, à hauteur de 500.000 euros, d'un projet d'éradication par stérilisation d'un type spécifique de moustiques à Chypre, seul pays de l'UE où il est présent.

Le virus se diffuse principalement dans les régions tropicales et subtropicales. L'infection, une maladie similaire à la dengue et celle causée par le virus Zika, peut provoquer chez les patients une forte fièvre et des atteintes articulaires souvent invalidantes.

Il n'existe pas actuellement de traitement pour le chikungunya, qui signifie maladie "de l'homme courbé" en kimakonde, langue parlée en Tanzanie et au Mozambique, une formule évocatrice des très fortes douleurs articulaires ressenties.

VARIOLE DU SINGE

La mpxo reste une menace pour la santé publique, prévient l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), a affirmé, samedi, que la Mpxo (variole du singe) reste une menace pour la santé publique avec un total de 97 208 cas et 186 décès dans 117 pays.

Ce bilan concerne la période comprise entre le 1er janvier 2022 et le 30 avril de cette année, selon l'OMS. L'agence onusienne attire l'attention sur l'évolution de la situation avec la confirmation de plus de 3 100 cas dans le monde depuis début 2024.

En avril dernier, les Amériques représentaient 43,8 % des personnes infectées dans le monde. Viennent ensuite l'Afrique avec 29,9 % et l'Europe avec 20,6 %. Le mois de mai a enregistré environ 600 patients dans 26 pays et une augmentation dans la région africaine. Le Brésil, avec 11.212 patients, est le deuxième pays avec le plus de cas et apparaît après les Etats-Unis. En troisième position sur la liste des pays ayant le plus grand nombre de cas de variole se trouve l'Espagne, suivie par la Colombie, la France, le Mexique, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Pérou et la Chine. Ensemble, ces pays représentent 80,8 % des cas signalés dans le monde. L'agence de l'ONU recommande l'utilisation de vaccins aux personnes risquant de contracter la maladie acquise par contact étroit avec une personne infectée.

FRANCE

210 cas de choléra à Mayotte, un nouveau foyer identifié



Au total, 210 cas de choléra ont été recensés à Mayotte depuis l'identification de la première personne atteinte de cette maladie dans le département français de l'Océan indien le 18 mars, selon le dernier point épidémiologique dressé par les autorités sani-

taires vendredi. En une semaine, 17 nouveaux cas de choléra ont été identifiés dans le plus pauvre des départements français, portant le total à 210, dont 189 "acquis localement" et 21 importés, a annoncé l'agence Santé Publique France.

Quatre foyers sont désormais actifs sur l'île : à Passamaity, Doujani et Tsoundzou, au sud du chef-lieu Mamoudzou et à présent à Mtsapéré, avec six cas identifiés en une semaine.

A Koungou, ancien épice de l'épidémie où un enfant est décédé le 8 mai, aucun cas n'a été enregistré depuis le 6 juin. Depuis le début de l'épidémie, deux décès - le deuxième le 25 mai - ont été recensés dans ce territoire d'environ 320.000 habitants.

Selon Santé Publique France, la maladie se propage au sein de "quartiers précaires avec des difficultés d'accès à l'eau potable et des problèmes d'assainissement".

"La grande majorité des cas identifiés dans la commune de Mamoudzou déclarent utiliser de l'eau de rivière pour leurs besoins quotidiens (boisson et/ou hygiène corporelle). Cette situation est similaire à celle de plusieurs autres quartiers informels de certaines communes de Mayotte, caractérisés par le non-raccordement des foyers à l'eau potable, l'absence d'évacuation des eaux usées et le partage de latrines, entre autres", détaille l'agence.

APS

TABAGISME PASSIF

Les enfants souffriraient du vieillissement de l'organisme

D'après une nouvelle étude espagnole, les enfants exposés au tabagisme passif souffriraient d'un vieillissement cellulaire anormalement rapide.

Le tabagisme passif, c'est un véritable fléau. Car la fumée de cigarette contient plus de 4000 substances toxiques (de la nicotine, du monoxyde de carbone...); celles-ci nuisent aussi à la santé des non-fumeurs qui les inhalent. Les autorités sanitaires estiment ainsi que 3000 non-fumeurs meurent prématurément chaque année de maladies provoquées par le tabagisme passif.

Chez les enfants, le tabagisme passif est responsable de maladies et de troubles désormais bien connus : irritations chroniques des yeux, du nez et de la gorge, risque accru de rhinopharyngite, d'otite, d'asthme, de pneumonie et de bronchite, moins bon développement des poumons...

De plus, fumer en présence d'un bébé augmente le risque de mort subite du nourrisson.

Selon une récente étude du Barcelona Institute for Global Health (en Espagne), fumer à proximité d'un enfant aurait même tendance à accé-

lérer le vieillissement de son organisme.

DES MARQUEURS GÉNÉTIQUES D'UN VIEILLISSEMENT CELLULAIRE ANORMALEMENT RAPIDE

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs espagnols ont étudié l'ADN de 1173 enfants âgés de 6 à 11 ans : certains d'entre eux avaient été exposés à un tabagisme passif in utero (en clair : la mère fumait durant sa grossesse) et d'autres y avaient été exposés durant leur petite enfance (lors des premières années de vie).

Verdict ? Les scientifiques (qui ont publié leurs travaux dans le journal spécialisé Environnement International) ont découvert que les enfants exposés in utero ou durant leurs premières années de vie à la fumée de cigarette présentaient des marqueurs génétiques d'un vieillissement cellulaire accéléré.

Un phénomène plus flagrant encore chez les enfants victimes de tabagisme passif et vivant dans un foyer peu aéré (donc pollué par la fumée de cigarette).
Pire : d'après les chercheurs, ces



marqueurs génétiques d'un vieillissement cellulaire accéléré pourraient avoir un impact négatif sur le système immunitaire des enfants concernés, mais aussi sur leur capacité à évacuer les toxines et sur le processus de renouvellement de leurs cellules.

Encore une (très) bonne raison d'arrêter de fumer dès aujourd'hui...

«Les ADULTES N'ONT QU'À FUMER DEHORS»
Et d'ajouter : « sincèrement, je ne pense pas qu'il faille mettre les parents en prison ni même leur appliquer une amende s'ils enfreignent cette règle. L'idée est plutôt de persuader en expliquant quelle nocivité le tabac implique pour les enfants. Dans le passé, on a pu exprimer les mêmes doutes sur l'efficacité de l'interdiction des châtiments corporels. Cette interdiction vaut aussi bien pour le cadre familial privé. Même si on sait que l'objectif n'est pas atteint à 100 %, cette interdiction a eu un impact majeur sur la société. »

Le tabagisme passif favorise les comportements antisociaux des enfants

Plus les enfants sont exposés au tabagisme passif, plus ils seront à risque d'avoir des comportements antisociaux.

Le tabagisme passif est inscrit sur le cerveau des enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Indoor Air. Il favoriserait les risques pour les systèmes cérébraux en développement qui régissent les décisions comportementales, la vie sociale et émotionnelle et la fonction cognitive. Il augmenterait les problèmes sociaux.

Les chercheurs de l'Université de Montréal au Canada ont réalisé une étude avec les données médicales d'une cohorte de filles et de garçons nés en 1997 ou 1998 suivis depuis leur naissance. Tous les ans, les parents des 1 035 enfants ont déclaré si quelque un fumait dans leur couple lorsque leurs enfants avaient entre un an et demi et sept ans et demi. Les



scientifiques ont analysé les comportements des petits participants ainsi que leurs résultats scolaires quand ils ont eu 12 ans pour établir s'il existait un lien entre tabagisme

passif et troubles sociaux. La majorité de familles (60%) a déclaré chroniquement leur enfant de la fumée de cigarette, 27% d'entre elles ont affirmé que leur progéniture souffrait

de tabagisme passif de façon intermittente et 13% de manière chronique. Les conclusions de l'étude ont montré que plus les enfants en bas âge sont exposés à la fumée du

tabac à la maison, plus ils sont à risque d'adopter un comportement antisocial à l'égard des autres, de manifester de l'agressivité proactive et réactive, d'avoir des problèmes de conduite à l'école et de décrocher à 12 ans.

« Ces associations à long terme devraient encourager les décideurs politiques et les professionnels de la santé publique à sensibiliser les parents sur les risques pour le développement engendrés par l'exposition à la fumée secondaire du tabac. De plus, les écoles devraient incorporer ces connaissances dans leurs programmes à tous les niveaux scolaires en vue de prévenir d'autres expositions éventuelles aux neurotoxines », a conclu Linda Pagani, auteur principal de l'étude et à l'École de psychodéveloppement de l'Université de Montréal.

Tabagisme passif : il tue 1 personne sur 100

C'est une première en France : une cour d'appel vient de reconnaître le lien entre tabagisme passif et cancer du poumon. L'occasion de rappeler que le tabagisme passif tue une personne sur 100 chaque année dans le monde. C'est une première victoire pour les victimes du tabagisme passif : une enseignante toulonnaise qui a dû subir l'ablation d'un des ses poumons en raison d'un cancer alors qu'elle ne fumait pas, vient d'obtenir réparation. La cour d'appel de Bordeaux vient en effet de reconnaître le lien entre son cancer du poumon et le fait que l'école où elle enseignait n'appliquait pas la loi anti-tabac dans les lieux publics.

Tabagisme passif: la sonnette d'alarme
Les chiffres sur le tabagisme passif sont essentiellement diffusés par l'Organisation mondiale de la santé, qui s'est penchée sur ce problème de santé publique dès 2004.

Comme l'organisation l'a écrit dans sa convention pour la lutte anti-tabac : « Le tabagisme passif résulte de la fumée qui envahit restaurants, bureaux ou autres espaces clos lorsqu'il y a combustion de produits du tabac, comme des cigarettes, bidis ou pipes à opium. Ses effets nocifs concernent tout le monde. Et il n'existe pas de seuil au-dessous duquel l'exposition à la fumée du tabac serait sans danger. »

Tabagisme passif : responsable d'un décès sur 100

Chez l'adulte, le tabagisme passif provoque de graves maladies cardiovasculaires et respiratoires, y compris les cardiopathies coronariennes et le cancer du poumon. Chez les tout-petits, il peut entraîner la mort subite du nourrisson. Quant aux femmes enceintes, elles risquent d'accoucher de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance. Les jeunes exposés au tabagisme passif à la maison ont d'une

fois et demi à deux fois plus de risque de commencer à fumer que les enfants qui n'y sont pas exposés.

Quant aux enfants exposés à la fumée de cigarette en voiture, ils subissent directement les effets d'une pollution aux particules fines trois fois supérieure à la norme imposée par l'Oms.
Pour mettre en évidence les méfaits du tabagisme passif, l'Oms sort des chiffres implacables : le tabagisme passif est responsable de plus de 600 000 décès par an dans le monde, soit un décès sur 100. Et si l'on ne tient compte que des décès provoqués par le tabac, le tabagisme passif est responsable d'un décès sur 10. L'exposition à la fumée secondaire est ainsi responsable chaque année de 379 000 décès par cardiopathie ischémique, 165 000 décès causés par des infections respiratoires, 36 900 décès liés à des cas d'asthme et 21 400 décès par cancer du poumon.

Faut-il interdire le tabac à la maison pour protéger les enfants ?

Un syndicat médical vient de proposer l'interdiction du tabac au domicile afin de protéger les enfants du tabagisme passif. Une idée qui divise.

Faut-il interdire la cigarette à domicile au nom du droit des enfants de vivre dans un environnement sans tabac ? C'est là - très sérieuse - question que pose le Dr Roland Lemye, vice-président de l'Association Belge des Syndicats Médicaux (Absym), le principal syndicat médical en Belgique.

Dans une tribune publiée ce lundi 2 février 2016 dans le journal *Le Soir*, le médecin généraliste souhaite que cette interdiction s'applique « dans chaque maison, ou au moins dans la pièce commune et la chambre de l'enfant, à l'endroit où il dort. Il en va de même de la voiture dans laquelle l'enfant est transporté ».

«LES ADULTES N'ONT QU'À FUMER DEHORS»

Et d'ajouter : « sincèrement, je ne pense pas qu'il faille mettre les parents en prison ni même leur appliquer une amende s'ils enfreignent cette règle. L'idée est plutôt de persuader en expliquant quelle nocivité le tabac implique pour les enfants. Dans le passé, on a pu exprimer les mêmes doutes sur l'efficacité de l'interdiction des châtiments corporels. Cette interdiction vaut aussi bien pour le cadre familial privé. Même si on sait que l'objectif n'est pas atteint à 100 %, cette interdiction a eu un impact majeur sur la société. »

Mais dans ce cas, où les adultes front-ils fument leur cigarette ? « Dehors » répond le Dr Roland Lemye, catégorique.

Si la proposition divise l'opinion publique, plusieurs villes aux États-Unis ont déjà franchi le cap, tandis qu'à Melbourne et à Tokyo, il existe carrément des quartiers où le tabac est interdit. Pour rappel, le tabagisme passif peut provoquer de nombreux problèmes de santé chez les enfants : maladies respiratoires (bronchites, bronchites, pneumonies...), cardiovasculaires, neurologiques (troubles du développement et du comportement) et cancers (le risque de tumeurs et lymphomes augmente).

PH. BOUQUET

Le tabagisme passif nuit aux résultats scolaires des enfants

Pour protéger les enfants du surpoids et éviter les mauvais résultats scolaires, il faut supprimer le tabagisme passif.



Les conséquences néfastes sur la santé des parents comme des enfants.

LE TABAGISME PASSIF, UN ENNEMI POUR LA SANTÉ

Les conclusions de cette étude rappellent que le tabagisme passif est un vrai enjeu de santé publique. En effet, l'Organisation Mondiale de

la Santé rappelle que le tabagisme passif est responsable de plus de 600 000 décès par an dans le monde, soit un décès sur 100.

Et si l'on ne tient compte que des décès provoqués par le tabac, le tabagisme passif est responsable d'un décès sur 10. L'exposition à la fumée secondaire est ainsi responsable chaque année de 379

000 décès par cardiopathie ischémique, de 165 000 décès par des infections respiratoires, de 36 900 décès à cause de l'asthme et de 21 400 décès par cancer du poumon. Le tabagisme passif augmenterait aussi de 10% le risque de développer un cancer du sein, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Le tabagisme du père nuit aussi au cœur de bébé

Des études ont déjà confirmé le lien entre tabagisme maternel et risque de malformations cardiaques du fœtus. Mais le tabagisme paternel serait tout aussi dangereux, selon de nouvelles recherches. Les cardiopathies congénitales sont la principale cause de mortalité et de mortalité infantile dans le monde. Ces malformations du cœur du fœtus pendant sa formation toucheraient 5 naissances sur 1 000. Si les causes sont le plus souvent inconnues, il existe toutefois des facteurs favorisants, comme le tabac pendant la grossesse.

Or selon une étude, publiée dans l'European Journal of Preventive Cardiology le 22 mars, le tabagisme du père peut également avoir des conséquences sur la santé du futur bébé. Voire plus que celui de la mère. « Les futurs pères devraient arrêter de fumer, explique dans un communiqué Jiabi Qin, auteur de l'étude et docteur à

l'école de santé publique de Xiangya (Chine). Ils sont une source importante de tabagisme passif pour les femmes enceintes, ce qui semble être encore plus nocif pour les enfants à naître que les femmes qui fument elles-mêmes. »

TABAGISME PASSIF : UN RISQUE AUGMENTÉ DE 124%

Pour en arriver à ces conclusions, Jiabi Qin et son équipe de chercheurs ont décortiqué 125 études portant sur 137 374 bébés atteints d'une malformation cardiaque congénitale et 8,6 millions de futurs parents potentiels. Ils ont étudiés les relations entre le tabagisme paternel, maternel, passif et le développement de la pathologie chez l'enfant. Au final, tous les types de tabagisme parental étaient associés à risque. Mais, par rapport à une exposition sans tabac, celui-ci était supérieur

de 74 % chez les hommes fumeurs, de 25 % pour les femmes fumeuses et de 124 % pour le tabagisme passif.

Car l'exposition passive des futures mamans à de la fumée entraîne un risque pour leur progéniture à tous les stades de la gestation. Et ce, même avant de devenir enceinte. Les fumeuses pendant la grossesse présentent néanmoins une probabilité accrue de porter un enfant atteint d'une cardiopathie.

« Les femmes devraient arrêter de fumer avant de tomber enceintes, afin de ne pas fumer au moment de la conception, estime le Dr Jiabi Qin. Bester à l'écart des fumeurs est également important [...] Les médecins et les professionnels de santé doivent faire davantage pour informer et éduquer les futurs parents aux dangers potentiels du tabagisme sur leur enfant à naître. »

Le tabagisme passif fait grossir les enfants

Le tabagisme passif perturbe l'évolution des enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Nicotine and Tobacco Research*. Il augmenterait leur tour de taille et dériverait aussi leur Indice de masse corporelle (IMC).

Le tabagisme passif ne serait si pas « passif » sur la santé des enfants. Une nouvelle étude scientifique a démontré les méfaits cette mauvaise habitude sur les poids des enfants en favorisant l'augmentation du tour de taille et de l'IMC.

Les chercheurs de l'Université de Montréal et du Centre de recherche Sainte-Justine (Canada) ont analysé les données de l'étude longitudinale critique du développement de Québec. Ils ont constaté les effets du

tabagisme passif sur le poids des enfants en comparant les comportements de 2 033 familles et les résultats sur leur progéniture. Les conclusions de cette étude révèlent qu'à l'âge de 10 ans, les enfants qui ont été exposés à la fumée de manière intermittente ou continue risquent d'avoir un tour de taille jusqu'à 1,5 centimètres plus grand que la moyenne. Et leur IMC risque d'être plus élevé de 0,48 à 0,81 point.

« L'exposition à la fumée secondaire durant la petite enfance pourrait provoquer des déséquilibres endocriniens et altérer le fonctionnement neuro-développemental à cette période critique du développement de l'hypothalamus, ce qui pourrait

endommager des systèmes vitaux qui croissent et se développent énormément après la naissance et jusqu'au milieu de l'enfance, soit la période sur laquelle s'est concentré notre étude », explique Linda Pagani, professeure en psychodéveloppement et auteur de l'étude.

UN DANGER SOUS-ESTIMÉ

« Nous soupçonnons que nos statistiques sous-estiment le lien entre l'obésité juvénile et l'exposition au tabagisme des parents, car les parents éprouvent une certaine gêne à déclarer leur vraie consommation de tabac », conclut Linda Pagani. Les conclusions de cette étude rappellent que le tabagisme passif est un vrai enjeu de santé publique.

En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé rappelle que le tabagisme passif est responsable de plus de 600 000 décès par an dans le monde, soit un décès sur 100.

Et si l'on ne tient compte que des décès provoqués par le tabac, le tabagisme passif est responsable d'un décès sur 10. L'exposition à la fumée secondaire est ainsi responsable chaque année de 379 000 décès par cardiopathie ischémique, de 165 000 décès par des infections respiratoires, de 36 900 décès à cause de l'asthme et de 21 400 décès par cancer du poumon. Le tabagisme passif augmenterait aussi de 10% le risque de développer un cancer du sein, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

PRÉSIDENTIELLE EN MAURITANIE Ouverture des bureaux de vote

Les bureaux de vote ont ouvert samedi en Mauritanie pour l'élection présidentielle, dans laquelle sept candidats, dont le chef de l'Etat sortant Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, sont en lice, ont rapporté des médias.

Environ 1,94 million d'électeurs devront choisir parmi sept candidats, lequel dirigera pendant cinq ans la Mauritanie. Les moins de 35 ans représentent plus de 70% de la population.

Le porte-parole de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Mohamed Taqiyullah Aladham, cité par l'agence mauritanienne d'information, AMI, a confirmé la veille, que toutes les conditions étaient réunies pour que les électeurs puissent s'exprimer par les urnes, "en toute liberté et en toute impartialité". Le gouvernement mauritanien a mis en place un Observatoire national chargé de surveiller l'élection. L'Union africaine (UA) a envoyé 27 observateurs de court terme pour superviser cette élection. L'Union européenne (UE) a,



de son côté, dépêché trois experts électoraux. Les résultats devraient commencer à tomber samedi dans la

soirée et seront annoncés officiellement dans la journée de dimanche ou lundi, selon les médias.

AFRIQUE

Des experts se réunissent au Kenya pour renforcer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est

Des experts se sont réunis vendredi à Nairobi pour discuter des moyens de stimuler la sécurité alimentaire parmi les Etats membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un organisme regroupant huit pays d'Afrique de l'Est.

La réunion ministérielle de haut niveau sur l'accélération des systèmes alimentaires a rassemblé des délégués comprenant de hauts responsables des gouvernements des huit pays membres de l'IGAD, ainsi que de responsables d'entités des Nations Unies et de partenaires de développement, afin d'identifier les opportunités et les lacunes communes dans la mise en œuvre et l'accélération des voies nationales durables pour la transformation des systèmes de sé-



curité alimentaire dans la région. Fatuma Adan, cheffe de mission de l'IGAD au Kenya, a dit qu'environ 21% de la population des pays membres de l'IGAD, estimée à 300 millions de personnes, sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire. "La région est confrontée à des crises alimentaires persistantes qui

sont aggravées par des risques systémiques et une série de facteurs contributifs, notamment les déplacements induits par les conflits ainsi que les perturbations climatiques et économiques aux niveaux national, régional et mondial", a ajouté Mme Adan.

Elle a appelé à des interventions urgentes, telles que l'augmentation des

dépenses des gouvernements et des partenaires de développement, pour le secteur agricole.

Cyril Ferrand, chef de l'équipe de résilience pour l'Afrique de l'Est à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a dit que le tournant de la crise alimentaire dans la région a été la famine de 2011 en Somalie.

Tous les pays membres de l'IGAD se sont équipés pour répondre plus rapidement et de façon plus efficace aux catastrophes grâce à un certain nombre de mesures, telles que l'augmentation de la production alimentaire pour les cultures et le bétail et l'adoption de techniques modernes pour gérer la pénurie d'eau, a ajouté M. Ferrand.

ONU

Le Burkina Faso a besoin d'aide et de protection contre la violence pour 6,3 millions de personnes

Le Burkina Faso est confronté à une crise sans précédent au cours de laquelle 6,3 millions de personnes ont besoin de protection contre les violences meurtrières et d'aide pour se remettre sur pied, a déclaré vendredi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

L'agence a ajouté que ses partenaires et elle-même faisaient "tout ce qui est en leur pouvoir pour soutenir les efforts du gouvernement visant à répondre aux besoins immédiats des populations et, surtout, pour aider les personnes touchées par la crise à

se remettre sur pied". Le Burkina Faso, situé au centre-sud du Sahel et l'un des pays les plus pauvres du monde, est frappé par des attaques terroristes meurtrières depuis le milieu des années 2010.

L'OCHA a noté qu'en travaillant dans le cadre du Plan de réponse humanitaire des Nations Unies, les organisations humanitaires ont pu aider plus de 730.000 personnes à travers le Burkina Faso cette année. Mais, "bien qu'il s'agisse d'un bon début, cela ne représente que 19% des 3,8 millions de personnes que nous avons l'intention d'aider". Il a

indiqué que le plan de cette année, d'un montant de 935 millions de dollars, n'était financé qu'à hauteur de 17%, soit 157 millions de dollars.

L'agence onusienne avait annoncé en début de semaine avoir accueilli le ministre burkinabè de l'Action humanitaire, Nandy Somé-Diallo, lors de la réunion annuelle du Conseil économique et social sur la transition de la phase des secours à celle du développement.

A cette occasion, "elle a souligné les efforts clés du gouvernement pour fournir une aide vitale et promouvoir la résilience", selon l'OCHA.

NIGERIA

L'ONU accorde 11 millions de dollars pour lutter contre l'insécurité alimentaire

L'Organisation des Nations Unies (ONU) attribuera 11 millions de dollars pour soutenir la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë dans le nord-est du Nigeria. L'annonce a été faite vendredi par le Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Martin Griffiths, sur son compte X.

Griffiths a tout d'abord souligné que la malnutrition aiguë augmentait rapidement dans le nord-est du Nigeria et que l'insécurité alimentaire atteignait son plus haut niveau depuis sept ans. Pour fournir une aide urgente aux personnes vulnérables de cette région, l'ONU a attribué 11 millions de dollars, a-t-il annoncé.

Dans un communiqué publié le 14 mai par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) au Nigeria, il a été indiqué que 4,8 millions de personnes dans le nord-est du pays risquaient de souffrir de la faim en raison des attaques terroristes. Le communiqué précisait qu'une aide de 306,4 millions de dollars serait nécessaire au cours des six prochains mois pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région.

RD CONGO

Intensification des combats dans l'est du pays

Les combats se sont intensifiés vendredi dans l'est de la République démocratique du Congo entre forces gouvernementales et rebelles du M23 dans le secteur de Kanyabayonga, ville stratégique du front nord du conflit, ont indiqué des sources locales.

Située à une centaine de km au nord de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu elle-même encerclée par les rebelles, Kanyabayonga est considérée comme un verrou contrôlant vers le nord les accès aux villes de Butembo et Beni, fiefs de l'importante tribu Nande et grands centres commerciaux du pays.

La ville compte plus de 60.000 habitants, auxquels se sont ajoutés ces derniers mois des dizaines de milliers de déplacés. Le M23 ("Mouvement du 23 mars"), actif depuis fin 2021, avait progressé fin mai vers Kanyabayonga, dans le territoire de Lubero, quatrième territoire du Nord-Kivu vers lequel la rébellion avance ses pions (après ceux de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi), en plus de ses velléités d'avancée vers le sud, vers la province du Sud-Kivu. Certains de ses hommes étaient alors entrés dans les faubourgs de la ville mais avaient été repoussés par l'armée.

"Les combats sont dans la commune de Kanyabayonga et les environs, mais l'armée est toujours là", a déclaré vendredi après-midi un responsable administratif. "Les affrontements sont dans les quartiers périphériques, nous soupçonnons les rebelles de vouloir nous contourner", a confirmé une source sécuritaire.

"Le M23 a continué d'avancer vers le nord de la province du Nord-Kivu, notamment dans le territoire de Lubero. La ligne de front s'est cristallisée autour de la cité de Kanyabayonga", écrit vendredi dans son rapport mensuel, portant sur le mois de mai, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH).

Les affrontements "engendrent des déplacements de civils", ajoute-t-il, précisant que "des organisations humanitaires apportant leur appui aux déplacés ont suspendu leurs opérations pour des raisons de sécurité".

Le BCNUDH indique que des affrontements ont également "persisté" dans la zone de Sake, à l'ouest de Goma, "avec des conséquences graves sur les populations civiles qui continuent de se déplacer en masse". Ils ont aussi touché la localité de Minova dans la province du Sud-Kivu, ajoute-t-il.

APS

AFRIQUE DU SUD

L'ouverture du Parlement aura lieu le 18 juillet

La présidence sud-africaine a annoncé vendredi que l'ouverture du Parlement aura lieu le 18 juillet, date à laquelle le président présentera les orientations de son gouvernement "d'union nationale".

Réélu mi-juin, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, devrait annoncer la composition de son gouvernement avant l'ouverture du Parlement. Lors de son

précédent mandat, M. Ramaphosa avait annoncé la composition de son gouvernement moins d'une semaine après son investiture. M. Ramaphosa, 71 ans, dirigera le prochain gouvernement. Son parti, le Congrès national africain (ANC), conserve 159 des 400 députés même s'il a perdu, pour la première fois de son histoire, sa majorité absolue à l'issue des législatives, fin mai.

PALESTINE

"Ghaza est maintenant un véritable enfer sur terre", selon une porte-parole de l'UNRWA

Une porte-parole de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Louise Wateridge, a affirmé vendredi que "Ghaza est maintenant un véritable enfer sur terre", décrivant des scènes "choquantes" notamment à Rafah et à Khan Younes, après un nouveau déplacement dans l'enclave palestinienne ravagée par près de neuf mois d'agressions sionistes barbares.

"Au-delà de la difficulté d'entrer dans Ghaza, les équipes humanitaires doivent maintenant faire face à une prise de conscience. Avec la pénurie de carburant et la diminution des fournitures, il y a une limite à ce qu'elles peuvent faire pour aider tous ceux qui sont dans le besoin", a déclaré à ONU Info Louise Wateridge.

"Vous pouvez entendre les bombardements du nord, du centre et du sud... Ghaza est maintenant un véritable enfer sur terre, il fait très chaud... Les ordures s'entassent partout, les gens vivent sous des bâches en plastique où les températures montent en flèche", a-t-elle souligné, quelques heures après son retour dans l'enclave assiégée.

Arrivée jeudi par le point de passage de Karem Abou Salem, dans l'extrême sud de la bande de Ghaza, Mme Wateridge a déclaré avoir vu une ville de Rafah "détruite". La ville avait été sa base lors de sa première tournée en mai, lorsque les forces sionistes s'étaient emparées de ce

point de passage clé, entravant encore davantage l'acheminement de l'aide à Ghaza.

La scène de désolation s'est répétée lors du voyage de la travailleuse humanitaire vers le nord et le centre de la bande de Ghaza, où elle est actuellement installée. "La traversée de Khan Younes était choquante - je n'y étais pas allé depuis l'invasion de Rafah le 6 mai (par l'armée sioniste) et c'était une ville fantôme parce que tout était détruit".

"Aujourd'hui, de très nombreuses familles vivent à l'intérieur de ces squelettes de bâtiments détruits. Des couvertures ou des bâches en plastique ont été posées là où les murs ont été détruits. Il est donc très visible de voir la différence que l'invasion de Rafah et l'action militaire en cours ont eue".

De plus, l'employé de l'UNRWA a confirmé les rapports faisant état d'un effondrement de l'ordre public après près de neuf mois d'intenses bombardements sionistes qui ont "bouleversé la vie normale" à Ghaza.

Mme Wateridge a, par ailleurs, décrit les dommages infligés aux installations de l'ONU sur la route de Karem Abou Salem à Khan Younes, Deir al Balah et au-delà, certaines étant marquées de gros trous dus aux bombardements et d'autres étant éventrées, ouvertes aux éléments. "Chaque installation de l'UNRWA - école, entrepôt, distribution de nourriture, etc. - a été considérablement endommagée, voire détruite. Des trous de balles, des murs explosés, des sols effondrés comme des crêpes les uns sur les autres - vous n'auriez jamais imaginé qu'il s'agissait d'installations de l'ONU protégées par le droit international", a-t-elle déploré.

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza qui a fait plus de 124.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants.

La machine de guerre poursuit son processus de destruction à Ghaza

La guerre génocidaire livrée par l'entité sioniste contre les populations de Ghaza se poursuit, exacerbée par la famine et un chaos humanitaire manifeste notamment dans les gouvernorats du nord, au mépris de tous les appels de la Communauté internationale pour arrêter la machine de destruction sioniste.

L'occupation sioniste continue d'infliger les pires exactions aux civils palestiniens. Au-delà du blocus imposé à la bande de Ghaza, les passages sont fermés, brûlés et mis hors service, les aides sont bloquées, une politique de famine imposée à plus de 2 millions de citoyens en manque des moyens primaires de subsistance.

Qualifiant ce qui se passe dans la bande de Ghaza, de "politique de famine flagrante exercée par l'entité sioniste", le représentant du ministère du Développement dans la bande de Ghaza, Ghazi Hamad, a déclaré à l'APS que "la famine est désormais une politique adoptée par l'occupation comme partie intégrante de la guerre livrée contre la bande de Ghaza, en sus du génocide, des tueries, de la destruction massive des constructions y compris des hôpitaux".

Il s'agit d'une politique et d'une arme puissante utilisée par l'occupation dans la bande de Ghaza, mais touchant majoritairement, depuis assez longtemps, le nord de la région,

"où l'entrée de toute aide est interdite", a-t-il ajouté, précisant que son département a essayé d'acheminer certaines aides du sud vers le nord, mais dans la plupart des cas l'accès était refusé et les convois de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) sont refoulés, ciblés même par des coups de feu.

Et d'ajouter, "le nord de la bande de Ghaza souffre d'une importante pénurie de produits de base, notamment de farine, de sucre, de riz, de conserves, de légumes, et de viandes", ce qui a conduit, selon lui, à une malnutrition aiguë chez les populations, et à la propagation de la faim, en particulier au milieu des enfants et les personnes âgées.

M. Ghazi a souligné que "les populations de Ghaza souffrent de famine chronique, citant des rapports révélés par l'ONU, notamment, dans les fora internationaux et démontrant que le nord de la bande de Ghaza était confronté à cette situation d'extrême urgence".

"Des chiffres fournis par des sources médicales, font état du décès de près de 50 enfants à cause de la faim, a-t-il poursuivi, révélant que "3500 autres risquaient de mourir des suites de nombreuses maladies graves dues à la malnutrition, et à la pénurie de lait et produits de base.

L'intensité de la faim ne cesse de prendre de l'am-

pleur, a-t-il souligné, faisant ainsi, chaque jour, de plus en plus de morts, parmi les enfants et les personnes âgées.

Rappelant que l'Organisation des Nation-Unis (ONU), avait publié plusieurs rapports faisant état de la souffrance de milliers d'enfants de malnutrition, en raison des restrictions imposées à l'acheminement des aides, notamment, le lait infantile, les médicaments et les vaccins, l'intervenant a précisé que "des organisations internationales, telles que le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi que d'autres organisations au service des enfants, ont alerté sur cette situation d'urgence au nord de la bande de Ghaza".

Concernant les aides acheminées vers le nord de Ghaza depuis le début de l'agression, M. Ghazi a déclaré qu'"elles se situent entre 60 et 70 camions destinés à 600.000 citoyens du nord, et ce nombre est totalement insuffisant, car il est supposé permettre l'entrée d'au moins 300 camions par jour".

De plus, il y a une pénurie de carburant et de gaz nécessaires pour faire fonctionner les hôpitaux, les puits d'eau et les stations d'épuration".

Le même intervenant a appelé à la "solidarité internationale" car ce que fait l'entité sioniste est une violation flagrante du droit international et humanitaire,

soulignant que "les Nations Unies et de nombreux pays ont émis de nombreuses demandes et déclarations appelant à l'ouverture de couloirs humanitaires et à la garantie d'un accès libre aux aides humanitaires à la bande de Ghaza, mais cela n'a pas été respecté par l'entité sioniste qui fait fi des décisions internationales et persiste dans ses crimes génocidaires".

Il a appelé au renforcement de la position arabe et islamique en vue de faire pression sur l'entité sioniste et permettre l'acheminement des aides aux populations de Ghaza, en particulier dans le nord", outre la cristallisation d'une position internationale imposant des sanctions à l'occupant, qui a été traduit devant la Cour internationale de justice et devant la Cour pénale internationale, mais sans qu'aucune sanction sévère ne lui soit imposée le contraignant à mettre fin à la politique de famine".

Il a appelé tous les pays à exiger "l'ouverture des passages pour faciliter l'entrée des marchandises et des organisations internationales qui peuvent travailler à l'intérieur de la bande de Ghaza et atteindre les sites des déplacés et des abris, notamment dans le nord", affirmant qu'il y a beaucoup d'étapes à franchir, mais cela nécessite une volonté internationale forte contraignant l'occupation à se conformer au droit international.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN Pezeshkian et Jalili en tête

Les candidats Massoud Pezeshkian et Saïd Jalili étaient en tête de la présidentielle en Iran, selon des résultats partiels publiés samedi matin par le ministère de l'Intérieur. Si cette tendance se confirmait et qu'aucun candidat n'obtenait plus de la moitié des suffrages, les deux candidats seraient qualifiés pour un second tour, qui se tiendra le 5 juillet.

Vers 09H00 (05H30 GMT), sur 14,07 millions de bulletins dépouillés, le député Massoud Pezeshkian recueillait 5,96 millions suffrages et Saïd Jalili, ancien négociateur du dossier nucléaire, 5,56 millions. Ils devançaient nettement le président du Parlement, Mohamad Baquer Ghalibaf, crédité de 1,89 millions de voix.

Loin derrière, le quatrième candidat, Mostafa Pourmohammadi recueillait près de 112.000 suffrages. Les autorités n'ont donné aucun chiffre sur la participation, alors que quelque 61 millions d'électeurs avaient été appelés à voter vendredi. Cette élection a été organisée après la mort du président Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère le 19 mai.

PAYS-BAS Action en justice sur la fourniture de pièces d'avions de combat F-35 à l'entité sioniste

Trois ONG de défense des droits humains ont à nouveau assigné vendredi en justice le gouvernement néerlandais, affirmant qu'une interdiction de fournir des pièces de chasseurs F-35 à l'entité sioniste, utilisées dans son agression barbare contre la bande de Ghaza, n'était pas respectée en pratique.

Dans un jugement qui a fait date en février, une Cour d'appel avait ordonné aux Pays-Bas de cesser de fournir des pièces pour ces avions utilisés par l'entité sioniste qui mène une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023 contre l'enclave palestinienne de Ghaza.

La Cour avait estimé à l'époque qu'il était un "risque clair" que les avions soient impliqués dans des opérations violant les lois humanitaires internationales. Mais les ONG ont repris vendredi le chemin du tribunal, affirmant que l'interdiction n'a pas empêché des pièces fabriquées aux Pays-Bas de se retrouver dans des avions de l'armée sioniste.

"Malheureusement, tout indique que ces pièces venant des Pays-Bas aboutissent en Israël par des voies détournées", a déclaré Oxfam Novib, une des trois organisations à l'origine de la procédure. "Par conséquent, l'Etat néerlandais ne respecte pas la décision de la Cour de La Haye", a-t-elle déploré.

Fin février dernier, des experts de l'ONU ont appelé à l'arrêt immédiat des exportations vers l'entité sioniste d'armes susceptibles d'être utilisées à Ghaza, soulignant que tout transfert d'armes ou de munitions à l'entité sioniste, qui seraient utilisées à Ghaza, serait de nature à violer le droit international humanitaire et doit cesser immédiatement", avait déclaré le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), dans un communiqué.

Il avait exhorté tous les Etats à "veiller au respect" du droit international humanitaire, ajoutant qu'ils "doivent en conséquence s'abstenir de transférer des armes ou des munitions - ou des pièces détachées - si l'on peut s'attendre, compte tenu des faits ou des comportements antérieurs, à ce qu'elles soient utilisées pour violer le droit international".

De son côté, l'ancien directeur général de l'ONG Human Rights Watch (HRW), Kenneth Roth, avait appelé les alliés de l'entité sioniste à cesser de lui vendre les armes et à exercer plus de pression sur l'occupant, en vue de mettre fin à son agression contre la population de l'enclave palestinienne.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES

Le jury de la 5^e édition installé

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad a procédé, samedi à Alger, à l'installation des membres du jury de la 5^e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, composé de chercheurs, d'universitaires et de représentants de secteurs ministériels.

Le jury a été installé lors d'une cérémonie organisée au siège du HCA, en présence du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saadaoui et du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah.

Présidé par le représentant du HCA, Pr. Aissani Djamil, enseignant universitaire et président du Groupe d'Etudes sur l'Histoire des Mathématiques à Bougie Médiévale (GEHIMAB), le jury est composé de onze autres membres dont des enseignants en linguistique et littérature amazighes, en plus de représentants des ministères de la Culture et des Arts, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre autres.

A cette occasion, M. Assad s'est félicité du "grand intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, à la préservation de toutes les composantes de l'identité nationale, y compris l'amazighité, en la plaçant sur la bonne voie, celle de la promotion", ajoutant que "grâce à ses orientations judiciaires et son soutien continu, un



premier prix annuel répondant aux plus hauts standards avec une valeur financière importante, a été créé en vue de soutenir la créativité en langue amazighe dans notre pays".

Il a relevé que "les quatre précédentes éditions du prix ont permis de valoriser le parcours scientifique, cognitif et littéraire dans toutes les variantes linguistiques parlées en Algérie, à travers quatre principaux volets à savoir: la linguistique, la littérature amazighe et celle

traduite en langue amazighe, les recherches sur le patrimoine matériel amazigh, et les recherches sur la numérisation et les technologies, ce qui a permis à l'amazighité d'avoir une présence remarquable dans l'espace scientifique, culturel, et médiatique national".

La 5^e édition du prix qui coïncide avec le 29^e anniversaire de la création du HCA a été marquée par l'amendement de certaines dispositions du décret présidentiel de 2020 portant création de ce prix, à

travers la promulgation d'un nouveau décret en janvier 2024, a-t-il ajouté, expliquant qu'en vertu des nouvelles dispositions, toutes les tranches d'âges peuvent y participer notamment les jeunes de moins de 20 ans.

Le jury de la 5^e édition du Prix a "un mandat de deux ans renouvelable une seule fois", et ce à l'issue de la première réunion tenu vendredi qui a vu l'adoption du règlement intérieur du concours, a indiqué M. Assad.

Par ailleurs, le SG du HCA a fait savoir que "l'appel à candidature pour ce prix sera lancé dans les prochains jours via la plateforme numérique ARAZ du 8 juillet au 10 décembre 2024", citant les critères pris en compte dans le choix des membres du jury, à savoir la compétence pédagogique et scientifique, l'intégrité, la complémentarité entre les membres et la représentation géographique.

La cérémonie a vu également la réception d'une salle de conférence au siège du HCA dotée des moyens techniques les plus récents, au profit des chercheurs et des étudiants. Un documentaire a été projeté à cette occasion, retraçant les différentes haltes et réalisations du HCA.

EXPLOITATION

M^{me} Mouloudji insiste sur l'optimisation de l'infrastructure culturelle

La ministre de la Culture et des arts, Soraya Mouloudji a insisté, samedi à partir de Médéa sur l'exploitation "optimale" de l'infrastructure culturelle et l'élaboration de programmes d'animation en mesure de répondre aux attentes de la société.

"Les responsables de la culture ont été instruits pour optimiser les infrastructures culturelles, qu'il s'agisse de celles mises en exploitation récemment ou celles qui existaient déjà, de sorte qu'elles puissent accomplir pleinement

leurs missions et contribuer à satisfaire la demande des citoyens en matière d'animation culturelle", a déclaré la ministre en marge de l'inauguration de la bibliothèque principale de lecture publique.

M^{me} Mouloudji a indiqué qu'un montant de 126 millions de DA a été réservé à l'acquisition d'équipements pour le compte de la bibliothèque principale de Médéa qui aura la charge de superviser le fonctionnement des 23 bibliothèques gérées par le secteur de la Culture. Une autre dotation finan-

cière de 35 millions de DA a été consacrée au financement des équipements techniques installés au niveau du théâtre en plein air, sis au pôle urbain de Médéa et qui a été également inauguré, samedi. La ministre de la Culture a remis, par ailleurs, un fond documentaire composé de 2.500 titres à la bibliothèque principale de lecture publique qui vient s'ajouter au précédent lot de livres constitué de 3.000 titres appelés à étoffer le fond documentaires des bibliothèques de la wilaya.

MASCARA

Les associations El Manara et Riadh El Andalou enchantent le public des Journées nationales de la musique andalouse

Les associations de musique andalouse El Manara de Cherchell et Riadh El Andalou de Tlemcen ont enchanté, vendredi soir, le public de la première édition des Journées nationales de la musique andalouse, abritée par le Théâtre régional Bachir-Zahaf.

C'est devant un public mélomane que l'association El Manara de Cherchell (Tipasa) a ouvert le bal avec des morceaux choisis du patrimoine musical andalou, avant de laisser la scène à l'association Riadh El-Andalous de Tlemcen, qui a su créer une belle ambiance andalouse à travers une sélection de morceaux issus de ce patrimoine musical authentique.

Cet événement culturel s'achèvera, samedi soir, par un concert de



musique qui sera animé par les associations de musique andalouse Dar El Fan d'Oran et El Fen Wa Nachat de Mostaganem, selon les organisateurs.

Huit associations cul-

turelles des wilayas de Mascara, Tiaret, Sidi Bel Abbès, Alger, Tipasa, Tlemcen, Oran et Mostaganem participent à ces Journées nationales de la musique andalouse, organisées à l'initiative de

l'association "El Maghdiria" de Mascara, en coordination avec la Direction de la culture et des arts, le Théâtre régional Bachir-Zahaf et la Maison de la culture Abi Ras-Ennaciri de Mascara.

PÉROU

Les ruines d'un temple vieux de 5.000 ans découvertes au Pérou



Des archéologues ont découvert les ruines d'un temple datant d'environ 5.000 ans dans le nord-ouest du Pérou, a annoncé vendredi un chercheur péruvien, selon qui l'édifice servait à célébrer des rituels religieux.

La découverte a eu lieu il y a plusieurs semaines sur le site archéologique de Los Paredones de la Otrabanda - Las Animas, près de la ville de Chiclayo. Elle n'a été annoncée que vendredi afin de protéger le lieu des pilliers de trésor.

"Il est possible que nous soyons face à une enceinte religieuse vieille de 5.000 ans", a déclaré le chercheur Luis Muro dans une vidéo diffusée par le ministère péruvien de la Culture. L'"espace architectural est délimité par des murs" faits de terre argileuse, a-t-il ajouté.

Parmi ce qui reste du temple, les archéologues ont identifié des frises avec des figures anthropomorphes en haut-relief, dont un corps humain à tête d'oiseau, des représentations de félins ou encore de griffes de reptile.

L'équipe d'archéologues a également retrouvé les vestiges de ce qui "aurait été un escalier central grâce auquel on pouvait monter sur une sorte d'estrade dans la partie centrale" du temple, a déclaré M. Muro.

La sépulture d'un enfant d'environ cinq à six ans a également été identifiée lors de ces recherches archéologiques, financées par l'Université catholique du Pérou et l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA).

ESPACE

Les astronautes acheminés par Boeing jusqu'à l'ISS n'y sont pas "bloqués", assure la Nasa

Les deux astronautes arrivés dans la Station spatiale internationale il y a trois semaines à bord du nouveau vaisseau Starliner de Boeing n'y sont pas "bloqués", a soutenu la Nasa vendredi, même si la date de retour de la capsule ne cesse d'être repoussée et dépend désormais de l'analyse de nouveaux tests.

Ces tests concernent notamment les problèmes rencontrés en vol sur les propulseurs de la capsule au moment où elle approchait de la Station spatiale (ISS) pour s'y amarrer.

Des tests au sol sur des propulseurs similaires vont être réalisés pour recréer l'environnement spatial et mieux comprendre la cause du problème. Ces tests devraient durer environ deux semaines, et une date de retour ne sera fixée qu'ensuite.

"Butch et Suni ne sont pas bloqués dans l'espace", a souligné Steve Stich, haut responsable à la Nasa, lors d'une conférence de presse inhabituellement tendue. Le retour du véhicule n'est pas "pressé", a-t-il ajouté.

Les deux astronautes Butch Wilmore et Suni Williams devaient initialement ne passer qu'un peu plus d'une semaine dans le laboratoire volant. Ce qui a conduit la presse américaine à se demander si les astronautes se retrouvaient actuellement sans moyen de retour.

Ils ne sont "pas coincés dans l'ISS, l'équipage n'est pas en danger", a également martelé Mark Nappi, haut responsable chez Boeing. "Il est assez pénible de lire les choses qui circulent. Nous avons réalisé un très bon vol d'essai jusqu'ici, et il est perçu de manière plutôt négative", s'est-il plaint. "Nous pouvons faire rentrer Starliner à n'importe quel moment", a-t-il insisté. Mais "nous ne com-



prenez pas assez bien (les soucis rencontrés, ndr) pour les réparer de façon permanente, donc le seul moyen de le faire est de prendre le temps" et "récolter davantage de données". En plus des propulseurs, une autre anomalie affecte Starliner, nouveau véhicule commandé il y a 10 ans par la Nasa pour servir de taxi spatial acheminant ses astronautes

jusqu'à l'ISS. La Nasa et Boeing cherchent encore la cause de fuites d'hélium détectées en vol. L'hélium n'est pas inflammable mais est utilisé pour le système de propulsion. Le vaisseau dispose toutefois toujours d'une quantité suffisante d'hélium pour rentrer, selon l'agence spatiale. Cette mission, menée par Boeing avec des années de retard sur

le calendrier initial, est la première de Starliner avec un équipage, et est nécessaire pour que la capsule obtienne la certification de la Nasa et puisse ensuite commencer ses opérations régulières. En attendant, les astronautes de la Nasa rejoignent déjà l'ISS grâce aux vaisseaux de SpaceX depuis quatre ans.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DAIRA D'EL IDRISIA

COMMUNE DE AIN CHOUHADA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CODE FISCAL : 198517239060121

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ain Chouhada

- vue le pv d'évaluation des offres n°11/2024 du 11/06/2024.

Informe tous les soumissionnaires ayant répondues à l'appel d'offre ouvert restreint parue dans les journaux de **الصحف** en langue arabe et DK NEWS en langue française le 30/05/2024 concernant les travaux de réalisation:

- Etude et suivi et contrôle technique et Réalisation d'une salle de soins + deux logements de fonction a Bouchkioua avec publicité (Réalisation).

QUE LES TRAVAUX SONT ATTRIBUÉS COMME SUIV:

projet	Soumissionnaire retenu	N°code fiscale	Montant (DA)	délai	Critère de choix
Étude et suivi et contrôle technique et Réalisation d'une salle de soin + deux logements de fonction à Bouchkioua avec publicité (Réalisation)	Regroupement ARWA des entreprises	185172700085180	20867136.00	07 mois	Moins disant

NB: Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jour qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés de la commune de Ain Chouhada.

Pour savoir les détails d'opération d'analyse des offres, les soumissionnaires peuvent approcher au service technique communal au delais de (03) jours compté de la date de publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2416021345 du 30/06/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

Adresse : Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset Tel : 029-31-14-11 Fax : 029-31-14-12

N.T.F : 099011019011047

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 06/2024

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet:

Transfert De La Gestion de l'Eau De La Commune à la société Algérienne des Eau (ADE) d'IN AMGUEL
 Lot N°01 : Réhabilitation et extension du réseau d'Alimentation En Eau potable des quartiers karmoum ,elhoua et samdaga (commune IN AMGUEL)

Lot N°02 : Réalisation et mise à niveau des branchements particuliers en eau potable des quartiers commune IN AMGUEL

Le présent appel d'offres s'adresse entreprise remplissant obligatoirement les conditions minimales suivantes
 - Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité pour une catégorie trois (III) ou plus en Hydraulique Principe code 3473, obligatoire
 - L'entreprise doit avoir réalisé un projet de pose de conduites de différent diamètre et d'une longueur minimale de 02 km (diamètre minimal 160mm).
 - Avoir une somme de chiffre d'affaires des trois (03) meilleurs bilans des cinq dernières années au moins 10 000 000.00DA, justifié par des bilans visés par les services des impôts.

Les entreprises ou leurs représentants et Intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en trois exemplaires dont une copie originale.

Le contenu de l'offre doit être présenté en trois enveloppes, comme suit :

- 1 - Le dossier de candidature (Enveloppe A)
 - Une déclaration de candidature paraphées et signées
 - Une déclaration de probité paraphées et signées
 - Statut de l'entreprise
 - Les bilans financiers des cinq dernières années de 2019-2023
 - Tout documents permette d'évaluation les capacités du soumissionnaire.
- 2 - L'offre technique (Enveloppe B)
 - Une déclaration à souscrire paraphées et signées
 - Un mémoire technique justificatif
 - Le cahier des charges
- 3 - L'offre financière (Enveloppe C)
 - La lettre de soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU)
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 06/2024

Transfert De La Gestion de l'Eau De La Commune à la société Algérienne des Eau (ADE) d'IN AMGUEL

Lot N°01 : Réhabilitation et extension du réseau d'Alimentation En Eau potable des quartiers karmoum ,elhoua et samdaga (commune IN AMGUEL)

Lot N°02 : Réalisation et mise à niveau des branchements particuliers en eau potable des quartiers commune IN AMGUEL

(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le B O M O P et / ou la presse nationale.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 10H

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à partir de 10H30mn du matin au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours.

DK NEWS

Anep : 2416021316 du 30/06/2024

Programme de la soirée

TF1 20:30

Les bronzés 3 : amis pour la vie



Près de trente ans ont passé depuis la Côte d'Ivoire et Val-d'Isère. Nathalie et Bernard sont toujours aussi avarés, Jérôme est ruiné, Gigi a trouvé l'amour et Jean-Claude a fait fortune aux Etats-Unis. Depuis quelques étés, ils ont pris l'habitude d'aller se reposer en Sardaigne, dans le luxueux hôtel dont leur ami Popeye est le gérant. L'établissement appartient à sa femme, qui ne se réjouit pas de leur arrivée.

france 2 20:10

Elections législatives



Dès 18h35, les journalistes, chroniqueurs et experts de la chaîne donnent rendez-vous pour cette soirée consacrée au premier tour des élections législatives anticipées. Décidées par le président de la République Emmanuel Macron le soir des résultats des élections européennes du 9 juin dernier, elles font suite à sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale en réponse au score obtenu par le Rassemblement national (31,4 % des votes) à l'issue du scrutin. Après un point sur la participation et la publication d'une première estimation à 20h, les résultats seront dévoilés en direct.

france 3 20:10

Soirée électorale - législative



Le soir même des élections européennes, le Président annonçait la dissolution choc de l'Assemblée. Un délai de trois semaines était laissé aux partis pour la campagne des législatives anticipées. En ce jour du premier tour, la rédaction couvre le scrutin de A à Z : premières estimations, résultats donnés au fur et à mesure, interviews de candidats. La soirée électorale battra son plein jusqu'à 23h avec journalistes, experts et invités politiques décryptant les enjeux. A cette heure tardive, de nombreux scores définitifs seront connus et les négociations pour le second tour pourront réellement commencer.

CANAL+ 20:06

Handball, une histoire de familles Un goût d'amer



Emmenée par son capitaine Olivier Girault, l'équipe de France endosse le statut de favorite pour les jeux Olympiques de 2008 organisés à Pékin. Les joueurs français se sont donné le surnom "Les experts". Après avoir éliminé la Croatie, tenante du titre en demi-finale, les Bleus décrochent leur première médaille d'or olympique après avoir défait en finale l'Islande (28-23). Nikola Karabatic termine meilleur buteur de la sélection avec 37 buts. En janvier 2009, les Tricolores s'envolent pour la Croatie, pays hôte des championnats du monde. Ils réalisent un parcours quasi parfait. Les Experts dominent les Croates en finale (24-19) et entrent dans l'histoire en réalisant le double JO-Championnat du monde.

6 19:50

Football : Euro 2024 Saison 2024 Espagne / Géorgie



Euro. 8e de finale. Espagne / Géorgie.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2791

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	4			1	7														
2			7		6					3									
			1							2									
4	8	3		2															
	8			9															
2	1			3															
8			4	5	2	7		1		9	5	4	3						7
4			3					7	9										3
3	5																		
				8	9	1	4												
				1		8													
				5	3	7	9												
7	2			9						3					4	6			
4		5						5	8					6					3
1			2	8	4	5			9	6	8	4	3						9
4	9		2							7				2		9			
	1			6						5				6					
9	3	1		4						4	9	8	5						
7			5							8		5							1
9		4	7		2					7		6	1						5
1	3				7	5				1	2				7	4			

"Prendre soin de soi attire toujours les autres."

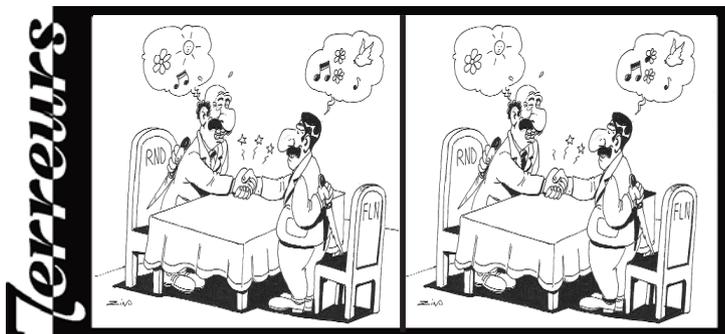
Michèle Laroque



Mots croisés n°2791

- Horizontalement :**
- Continuité
 - Céda - Ne reconnaîtra pas
 - Tranquillisant - Coïncé
 - Placé devant
 - Sort de sa réserve - Tangible
 - Désigné - Croûte terrestre - Elle peut être aussi bécausse
 - Déchiffreurs - Règle pour tous
 - Maillot - Tissus de laine
 - Place des scoops - Vieille ferraille - Refuge de croiseur
 - Plaines pour celui qui est dans la lune - Assemblages de feuillets
- Verticalement :**
- Gros pistolet
 - Mouvement affectueux - Parasite végétal
 - Laisser une commission
 - Evalue - De l'argent pour le physicien
 - Fuites involontaires
 - Epuisé - Voisine de Dijon - Accord de méridional
 - Eclaircit - Se donna du mal
 - Qui revient à la même saison
 - Qualification - Ville d'Afrique
 - C'est-à-dire plus petit - Distant
 - Pièce suédoise - Distance pour un pékinois
 - Coïn rose au petit jour
 - Patraques

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



HANDBALL - MONDIAL FÉMININ U20 (CLASSEMENT)

L'Algérie bat le Mexique (24-23) et termine à la 31^e place

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans (U20) a terminé à la 31^e et avant dernière place du Mondial 2024 de la catégorie, en s'imposant devant le Mexique sur le score de 24 à 23 après les tirs au but (mi-temps 9-11, temps réglementaire 19-19), en match de classement disputé vendredi à Skopje (Macédoine du Nord). Versée dans la poule E de ce mondial, l'Algérie a bouclé la phase de groupes avec un bilan de trois défaites concédées, respectivement, face à la République tchèque (17-23), la Suède (13-38) et la Chine (9-33). Par la suite les Algériennes ont enchaîné trois nouveaux revers en Coupe du président (Gr. 3), respectivement, face à l'Espagne (14-44), la Serbie (16-27) et le Chili (33-34).

Cette 24^e édition du Mondial féminin U20 regroupe 32 sélections nationales réparties en huit groupes. Les deux premiers de chaque poule se sont qualifiées au Tour principal, alors que les autres équipes disputent la Coupe du président. Lors de la dernière édition disputée en 2022 en Slovénie, la Norvège avait remporté la trophée en battant la Hongrie en finale (31-29).

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (PLAY-OFF)

Les rencontres de la 4^e journée délocalisées à Rouïba

Les rencontres de la quatrième journée des play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, programmées samedi à la salle Harcha Hacène d'Alger, ont été finalement délocalisées à Rouïba, indique la Fédération algérienne de handball (FAHB) sur son site officiel.

HC Mila - NRF Constantine (17h30)

CF Boumerdes - CS Mouloud Mammeri (13h00)

TS Sétif - HBC El Biar (14h30)

MC Alger - NRKG Alger (16h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	6	3
--. MC Alger	6	3
--. CF Boumerdes	6	3
4. CSM Mammeri	2	3
--. NRKG Alger	2	3
--. HC Mila	2	3
7. TS Sétif	0	3
--. NRF Constantine	0	3

Reste à jouer :

Dimanche (5^e journée) :

NRF Constantine - TS Sétif (11h00)

CS Mouloud Mammeri - MC Alger (13h00)

NRKG Alger - HC Mila (14h30)

HBC El Biar - CF Boumerdes (16h00)

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (PLAY-OFF - 3^e J)

Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la troisième journée des play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, disputés vendredi :

3^e journée :

HBC El Biar - CS Mouloud Mammeri	27-14
TS Sétif - HC Mila	27-30
NRKG Alger - CF Boumerdes	16-28
NRF Constantine - MC Alger	20-25

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	6	3
--. MC Alger	6	3
--. CF Boumerdes	6	3
4. CSM Mammeri	2	3
--. NRKG Alger	2	3
--. HC Mila	2	3
7. TS Sétif	0	3
--. NRF Constantine	0	3

Reste à jouer / Samedi (4^e journée) :

HC Mila - NRF Constantine (11h00)

CF Boumerdes - CS Mouloud Mammeri (13h00)

TS Sétif - HBC El Biar (14h30)

MC Alger - NRKG Alger (16h00)

Dimanche (5^e journée) :

NRF Constantine - TS Sétif (11h00)

CS Mouloud Mammeri - MC Alger (13h00)

NRKG Alger - HC Mila (14h30)

HBC El Biar - CF Boumerdes (16h00)

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NATIONAL "OPEN"

Nouveau record national du 800m (U18) pour Nesrine Abed

La jeune demi-fondiste algérienne Nesrine Abed a établi un nouveau record national du 800 mètres chez les moins de 18 ans (filles), avec un chrono de 2:05.75, réalisé jeudi, lors de la première journée du Championnat National "Open" d'Athlétisme, qui se poursuit jusqu'au 30 juin courant, au SATO du stade du 5-Juillet (Alger). La sociétaire du club JSO Ouled Ben Abdeldkader (Wilaya de Chlef) avait devancé Lina Maria Guedal (2:11.65) et Meriem Harek (2:15.79).

Ce record est le deuxième pour la jeune Abed, en seulement une semaine, puisqu'elle avait réalisé un premier record de la même épreuve, avec un chrono 2:06.20. Plusieurs records nationaux ont été battus lors des championnats régionaux 2024 des jeunes catégories, disputés dernièrement à Oran et Bejaïa, au grand bonheur de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), qui voit en ces bonnes performances les prémices d'un avenir radieux pour l'athlétisme national.

En effet, outre les records de Nesrine Abed, il y a eu celui de la jeune Malek au saut à la perche des U14, avec une nouvelle barre à 2 mètres et 85 centimètres, alors que le phénomène Hala Mefti Khadidja, a frappé dans plusieurs spécialités chez des moins de 16 ans, à commencer par le triple saut, où elle a établi un nouveau record national, avec un bond à 12,21 mètres.

La jeune sportive de la JSM Ben Aknoun a réussi plusieurs autres bonnes performances cette année, notamment, sur le 800 mètres/haies, qu'elle domine actuellement sur le plan national, avec un chrono de 12.36, sans oublier le saut en longueur et le saut en hauteur, qu'elle domine également en 5,48 mètres et 1,63 mètre. Un bon rendement qui en fait l'une des étoiles montantes de l'athlétisme algérien, au point que la FAA mise énormément sur elle, notamment, en prévision des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-2026), qui auront lieu au Sénégal. Chez les garçons, il n'y a eu qu'un seul nouveau record national dernièrement et il a été établi par le jeune Gacemi Zahreddine au



110 mètres/haies des moins de 18 ans, avec un chrono de 13:42.

CYCLISME - COURSE BW CLASSIC

La formation "Madar Pro Team" présente avec sept coureurs en Belgique

Sept coureurs de la formation algérienne continentale "Madar Pro Team" prendront part à la course BW Classic, prévue dimanche dans la ville belge de Tubize, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Cette course inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI) sera disputée sur une distance de 190

km en présence de 15 formations. L'Algérie est représentée par six coureurs chez les messieurs : Azzedine Lagab, Yacine Hamza, Nassim Saïdi, Islam Mansouri, Oussama Mimouni et Mohamed-Nadjib Assal.

De son côté, Nesrine Houili, qualifiée aux Jeux olympiques 2024 de Paris, représentera l'Algérie chez les dames.

NATATION - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE ESTIVAL Forte participation au rendez-vous d'Oran

Le Championnat d'Algérie estival de natation (minimes, juniors et open), qui a commencé vendredi à Oran et se poursuivra jusqu'au 3 juillet, est marqué par la participation de pas moins de 551 nageurs issus de 72 clubs.

Une présence massive que le président de la Fédération algérienne des jeux aquatiques, Nasreddine Zahafi, a tenu à mettre en exergue, exprimant sa satisfaction sur les conditions du déroulement de cette compétition qu'abrite le Centre nautique du Complexe olympique "Miloud Hadeff".

Dans une déclaration à la presse, tenue en marge de l'ouverture de cet événement sportif, M. Zahafi a salué la forte participation des nageurs et nageuses de toutes les régions du pays, estimant qu'il s'agit déjà d'un "franc succès" pour le Championnat qualificatif au prochain Championnat arabe, prévu cette année en Egypte.

"Le déroulement de l'épreuve au Centre nautique du Complexe olympique "Miloud Hadeff", contribue aussi dans la réussite de la compétition, en raison des conditions idéales qu'offre cette importante infrastructure", a-t-il encore dit.

Cet énorme acquis dont dispose désormais le parc sportif algérien justifie, selon le président de la Fédération algérienne de natation, le choix porté, encore une fois, sur Oran afin d'accueillir l'épreuve.

"C'est devenu même une habitude que notre Fédération opte souvent pour ce Centre nautique pour organiser ses compétitions, aussi bien sur le plan na-



tionnel qu'international, car il s'agit d'un équipement aux critères mondiales", s'est-il réjoui.

Il a, au passage, affirmé que la natation algérienne sera représentée, lors des Jeux olympiques, qui auront lieu cet été à Paris, par Djawad Syoud et Nesrine Medjahed, assurant que son instance a élaboré un plan d'action à moyen terme qui vise à "qualifier le maximum de nageurs et nageuses pour les Jeux olympiques de 2028".

De son côté, le directeur technique de la Fédération algérienne des jeux aquatiques, Réda Zemmouri, a prédit

un "bon niveau" à ce Championnat d'Algérie estival, "surtout que les nageurs engagés cherchent tous à réaliser les minima pour valider leurs billets au prochain Championnat arabe".

Il a, en outre, noté avec "satisfaction" le retour au-devant de la scène africaine de la natation algérienne, "comme l'attestent les sept médailles d'or réalisées aux derniers jeux africains à Accra (Ghana)", a-t-il expliqué, non sans afficher son "optimisme" pour l'avenir de la discipline "grâce l'émergence de jeunes nageurs au potentiel très intéressant".

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS NORD-AFRICAINS DES U16 Les représentants algériens connus le 30 juin (Fédération)

La liste des jeunes internationaux algériens de moins de 16 ans (garçons et filles) qui représenteront les couleurs nationales aux championnats nord-africains d'athlétisme, prévus les 11-12 juillet prochain à Ain Drahem (Tunisie), sera dévoilée le dimanche 30 juin, a annoncé samedi la fédération algérienne de la discipline (FAA).

"Les athlètes retenus pour ces championnats nord-africains d'athlétisme recevront leurs invitations respectives ce dimanche" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

"Ces athlètes commenceront par se regrouper le 5 juillet, à Souk El Tenine, dans la Wilaya de Béjaïa. Il y resteront quatre jours, soit jusqu'au 8, avant de prendre la direction d'Annaba, où ils passeront la nuit, pour rentrer le lendemain à Ain Drahem" a-t-on détaillé de même source, en ajoutant que la date du retour en Algérie a été fixée au 13 juillet.

Plusieurs records nationaux sont tombés dernièrement chez les moins de 14 ans et les moins de 16 ans, preuve qu'en ce moment, l'athlétisme algérien se porte relativement bien chez les jeunes catégories et c'est de bon augure pour ces championnats nord-africains.

BASKET - SUPER-DIVISION (FINALE/1^{RE} MANCHE) Le WO Boufarik s'impose à domicile devant le TRA Draria (83-59)

Le WO Boufarik a remporté à domicile la première manche de la finale du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), en dominant le TRA Draria sur le score de 83 à 59 (mi-temps : 31-24), vendredi à la salle Moussa Chiraf de Boufarik.

Les scores des quart-temps ont été comme suit : (17-08), (14-16), (24-16), (28-19).

La deuxième manche de cette finale est prévue mardi à la

salle de Staouéli d'Alger (17h00), alors que la belle éventuelle se jouerait sur terrain neutre, le samedi 6 juillet à Rouiba.

Résultats de la finale de la Super-Division :

1^{re} manche - Vendredi 28 juillet :

WO Boufarik - TRA Draria 83-59

Reste à jouer / 2^e manche - Mardi 2 juillet :

A Staouéli (Alger) : TRA Draria - WO Boufarik (17h00)

Belle éventuelle - Samedi 6 juillet à Rouiba.

VOLLEY - COUPE D'ALGÉRIE DAMES 2024 (FINALE) Le MB Bejaia domine le RC Bejaia (3-0) et décroche le deuxième trophée de son histoire

Le volleyeuses du MB Bejaia ont remporté la Coupe d'Algérie (seniors dames) de la saison 2023-2024, en dominant leurs homologues du RC Bejaia sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-11, 25-19), samedi à la salle Bakarou de Tichy.

Dans une finale à sens unique, bouclée en 1 heure 10 minutes, le MB Bejaia décroche la deuxième Coupe d'Algérie de son histoire, après celle de 2022.

Le MBB succède au palmarès de l'épreuve à l'OS Tichy

sacré en 2023 aux dépens de l'ASW Bejaia (3-0 : 25-23, 25-23, 25-22).

Par ailleurs, la finale féminine du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1, opposera l'ASW Bejaia au MC Alger, samedi 6 juillet à la salle du 8 mai 1945 de Sétif.

Résultats de la finale de Coupe d'Algérie 2024 de volley-ball :

MB Bejaia - RC Bejaia (3-0 : 25-15, 25-11, 25-19).

Le palmarès après le sacre du MB Bejaia devant le RC Bejaia (3-0)

Palmarès de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), après le sacre du MB Bejaia devant le RC Bejaia (3-0), en finale de l'édition 2023-2024, disputée samedi à la salle OMS Bakarou de Tichy :

- 1967: NA Hussein-Dey
- 1968: NA Hussein-Dey
- 1969: NA Hussein-Dey
- 1970: NAA Hussein-Dey
- 1971: NAA Hussein-dey
- 1972: NAA Hussein-dey
- 1973: NR Blida 1
- 1974: NAR Skikda
- 1975: JSS El-Biar
- 1976: EDR Alger
- 1977: EDR Alger
- 1978: MP Alger
- 1979: MP Alger
- 1980: MP Alger
- 1981: MP Alger
- 1982: NADIT Alger
- 1983: MP Alger
- 1984: MP Alger
- 1985: RIJ Alger
- 1986: MP Alger

- 1987: MP Alger
- 1988: MP Alger
- 1989: NA Hussein-Dey
- 1990: MC Alger
- 1991: MC Alger
- 1992: MC Alger
- 1993: ASW Bejaia
- 1994: ASW Bejaia
- 1995: ASW Bejaia
- 1996: ASW Bejaia
- 1997: MC Alger
- 1998: ASW Bejaia
- 1999: ASW Bejaia
- 2000: MC Alger
- 2001: MC Alger
- 2002: MC Alger
- 2003: MC Alger
- 2004: NC Bejaia
- 2005: GS Chlef
- 2006: NC Bejaia

- 2007: NC Bejaia
- 2008: MC Alger
- 2009: GS Pétroliers
- 2010: GS Pétroliers
- 2011: GS Pétroliers
- 2012: GS Pétroliers
- 2013: GS Pétroliers
- 2014: GS Pétroliers
- 2015: GS Pétroliers
- 2016: GS Pétroliers
- 2017: GS Pétroliers
- 2018: GS Pétroliers
- 2019: GS Pétroliers
- 2020: non joué
- 2021: Non joué
- 2022: MB Bejaia
- 2023: OS Tichy
- 2024: MB Bejaia.

JUDO - JEUX OLYMPIQUES 2024 La sélection algérienne en stage de préparation en Espagne (Fédération)

La sélection algérienne (seniors) de judo, composée de deux messieurs et une dame, se trouve actuellement en stage bloqué à Valence (Espagne), pour peaufiner sa préparation en prévision des Jeux Olympiques de Paris-2024, dont les épreuves individuelles se dérouleront du 27 juillet au 2 août, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération nationale de la discipline (FAJ).

Il s'agit de Dris Messaoud (-73 kilos) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kilos) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kilos) chez les dames. Soit les trois seuls judokas algériens à être officiellement qualifiés aux olympiades parisiennes.

Avant de se rendre à Valence, Dris Messaoud et Mohamed El Mehdi Lili avaient effectué un premier stage bloqué en Croatie, alors qu'en même temps, leur compatriote Belkadi Amina se trouvait en Côte d'Ivoire, pour disputer le Tournoi "Open Africain d'Abidjan". La native de Tlemcen et sociétaire du club Dynamique de Baba Hassen y avait glané la médaille d'or, après sa victoire en finale des moins de 63 kilos, contre la Camerounaise Erna Cindy Heukoua Douanla.

"Ces stages de préparation à l'étranger ont drainé la participation de plusieurs judokas de haut niveau, et c'est une bonne chose pour les représentants nationaux, car le fait de travailler en leur compagnie devrait les aider à améliorer leur rendement" a espéré l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

ALGÉRIE (ARBITRAGE) Lancement d'un programme jeunes talents pour préparer la relève (FAF)



La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé, dans un communiqué publié sur son site officiel, le lancement d'un programme jeunes talents au niveau des régions pour "le rajeunissement du corps arbitral et la préparation d'une relève de l'arbitrage algérien".

La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, élargie aux ligues nationales, tenue mercredi sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi, au Centre technique National (CTN) de Sidi Moussa.

"Le Bureau fédéral a entendu un exposé présenté par Abid Charef Mehdi (directeur technique national de l'arbitrage-DTNA-, NDLR), sur l'évaluation de l'arbitrage au titre de la saison 2023-2024. Au vu du constat de situation en début de saison, un programme conforme aux directives de la Fédération internationale (FIFA) a été mis en place, tant en matière d'enseignement des lois du jeu, qu'organisationnel au profit des arbitres d'Elites, ainsi que le lancement du programme jeunes talents au niveau des régions pour le rajeunissement du corps arbitral et la préparation d'une relève de l'arbitrage algérien", explique la même source.

Par ailleurs, "le Bureau fédéral a pris toutes les dispositions pour l'acquisition et la mise en place du système d'assistance vidéo 4 VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), dans le cadre du programme FIFA/ Forward, ainsi qu'un programme de formation des arbitres qui sera mis en place incessamment." La VAR sera introduite en championnat de Ligue 1 Mobilis dès la saison 2024-2025.

D'autres décisions ont été prises par le Bureau fédéral dans le volet arbitrage : la désignation de Lamine Benaïssa en qualité de responsable de la formation au niveau de la DTNA, et la levée des suspensions des arbitres à titre d'apurement des situations de la saison 2023-2024.

Enfin, "le Bureau fédéral félicite l'arbitre assistante Feriel Ouahab, retenue pour la Coupe du Monde féminine 2024 des moins de 20 (U20), prévue en Colombie et lui souhaite plein succès pour représenter l'arbitrage féminin."

COUPE D'ALGÉRIE 2024 La FAF confirme l'utilisation de la VAR lors de la finale MCA-CRB

La finale de la 57e édition de la Coupe d'Algérie de football 2024, prévue le vendredi 5 juillet entre le MC Alger et le CR Belouizdad, au stade olympique du 5-juillet 1962 (17h00), se jouera en présence de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"Une circulaire explicative a été adressée aux clubs finalistes pour leur permettre de bien préparer leur participation à ce rendez-vous. Une réunion technique regroupant l'ensemble des parties prenantes a été organisée au siège de la FAF mercredi. La finale se jouera en présence de la VAR", précise la même source.

Le président de la Commission de la Coupe d'Algérie Lahcene Tomboutou, a présenté un exposé sur les préparatifs de la finale de "Dame Coupe", lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, élargie aux ligues nationales, tenue mercredi sous la présidence du patron de la FAF, Walid Sadi, au Centre technique National (CTN) de Sidi Moussa.

"Le Bureau fédéral souhaite plein succès aux finalistes de cette importante compétition nationale et lance un appel aux supporters pour que cet événement sportif soit l'occasion d'honorer la mémoire des anciennes gloires des deux équipes qui ont porté haut les valeurs du sport et du fair-play", conclut la FAF.



Le Mouloudia s'est qualifié pour la dixième finale de son histoire, en éliminant en demi-finale le CS

Constantine (2-1, a.p), alors que le Chabab, finaliste malheureux de la dernière édition, remportée par l'ASO Chlef (1-2, a.p), a passé l'écueil de l'USM Alger (0-0, aux t.a.b : 3-1).

Le "Doyen", sacré champion d'Algérie pour la 8e fois

de son histoire vise désormais le doublé, alors que le Chabab, vice-champion, espère sauver sa saison en remportant la Coupe d'Algérie. Pour rappel, les deux clubs comptent 8 Coupes chacun, en compagnie de l'USM Alger et de l'ES Séfif.

LITIGES CLUBS-JOUEURS-ENTRAÎNEURS

"Le plan d'assainissement des contentieux a permis la régularisation d'une centaine de dossiers" (FAF)

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), a noté avec "satisfaction l'exécution du plan d'assainissement des contentieux (clubs-joueurs-entraîneurs) initié depuis le début de la saison 2023-2024", permettant "la régulation d'une centaine de dossiers", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'exécution de ce plan d'assainissement "a permis la régularisation de plusieurs centaines de dossiers. Ainsi, les clubs n'auront aucune raison à l'avenir de se mettre en difficulté et tout contrevenant s'expose automatiquement aux sanctions prévues par la réglementation, allant de l'interdiction de recrutement jusqu'à la déqualification de points, voir la relégation", précise la même source.

Le Bureau fédéral de la FAF, élargi aux ligues nationales, s'est réuni mercredi sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi, au Centre technique National (CTN) de Sidi Moussa.

La FAF a souligné que les clubs de la Ligue 1 professionnelle "ne présentent aucune interdiction de recrutement par la Fédération internationale (FIFA), pour la nouvelle saison 2024-2025. Cela dénote des efforts consentis



par les clubs sur ce plan." Pour permettre aux plaignants de signaler le moindre litige, "le Bureau fédéral a approuvé le lancement à compter du 1er juillet 2024 de la nouvelle plateforme numérique FAF LEGAL, celle-ci permettra d'améliorer l'exercice des organes juridictionnels et facilitera aux parties prenantes (club, joueurs et

entraîneurs) de saisir ces organes en ligne via la plateforme, sans avoir à se déplacer au siège de la FAF." Enfin, le Bureau fédéral a approuvé le nouveau règlement pour les agents de joueurs FAF conformément aux recommandations de la FIFA, et a approuvé la mise en place de la CNRL conformément aux directives de la FIFA.

SOCCER FOOT

Le CSA/Mostaqbal Hai Es-Sabah s'offre le trophée du tournoi d'Oran

La formation du Nadi Mostaqbal Hai Es-Sabah a remporté le trophée du premier tournoi du soccer foot après avoir battu, vendredi soir, en finale le Nadi Rabie d'Oran sur le score de (9 à 2) à la plage de Mers El Hadjadj d'Oran.

De son côté, l'équipe de Machaal Médéa s'est imposée face à Futsal Akbou aux tirs aux buts (4-3) lors du match de classement pour la troisième place qui s'est soldé par un score de (5-5) dans le

temps réglementaire. Avant la finale, qui s'est déroulée devant une foule importante d'estivants, et comme ce fut le cas lors de l'ouverture du tournoi, les organisateurs ont programmé des rencontres d'exhibition animées par des jeunes de Mers El Hadjadj. Il s'agit du premier tournoi Beach soccer organisé par la Fédération algérienne de football, qui sera suivi par deux autres, dont le deuxième commence ce samedi à la ville de Jijel et

se poursuivra jusqu'au 1er juillet 2024. Le troisième et dernier tournoi au menu aura lieu, lui, à Tipasa en fin de semaine. "Le président de la Fédération accorde un intérêt spécial au développement de cette discipline. Cela nous a incité à programmer trois tournois dans différentes régions du pays, de manière à la promouvoir un peu partout en Algérie", a déclaré Abdelkader Boutaiba, président de la commission de Beach soccer et

membre du bureau fédéral de football. De son côté, le président de la Ligue de football de la wilaya d'Oran, Miloud ghorbal, a annoncé, pour l'occasion, "la création dès la saison prochaine d'un championnat de wilaya de beach soccer à Oran", insistant au passage sur la nécessité de former des arbitres et des entraîneurs spécialisés dans le Beach soccer.

**INTER
PAVARD REFUSE
L'ARABIE SAOUDITE**

Au moins, les dirigeants saoudiens n'y ont pas cru longtemps. D'après le journaliste Fabrizio Romano, plusieurs clubs d'Arabie saoudite ont contacté les agents du défenseur polyvalent Benjamin Pavard (28 ans, 23 matchs en Serie A cette saison) ces dernières semaines. Mais le Français, sous contrat avec l'Inter Milan jusqu'en juin 2028, a directement écarté ces approches. Le champion du monde 2018 n'envisage absolument pas de signer dans le golfe Persique cet été.

BAYERN

**PALHINHA
CONFIRME
SON ENVIE**

Le Bayern Munich a transmis une offre de 46 millions d'euros pour João Palhinha (28 ans, 39 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison). De son côté, le milieu de terrain de Fulham a confirmé son souhait de vouloir signer en faveur du club allemand.

"Je peux dire que les deux clubs savent où je veux être dans un mois, a fait savoir le Portugais dans des propos relayés par Sky Germany. Ce qui doit arriver arrivera." Pour rappel, le Lusitanien aurait dû rejoindre la Bavière lors du dernier mercato estival mais le deal a capoté après le gong malgré des clichés montrant le joueur avec la tunique du Rekordmeister.

**BARCELONE
DEST RESTE
AU PSV**

Le latéral droit Sergino Dest (23 ans, 37 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) ne retournera pas au FC Barcelone. Prêté cette saison au PSV Eindhoven, l'international américain a été recruté définitivement par le club néerlandais ce samedi. Malgré une rupture des ligaments croisés, le champion des Pays-Bas a décidé de conserver le défenseur et lui a offert un contrat jusqu'en juin 2028.

Cette grave blessure au genou a bien failli faire capoter l'opération. Le PSV, qui bénéficiait d'une option d'achat de 10 millions d'euros, avait refusé de payer cette somme et s'apprêtait à renvoyer le joueur en Catalogne. Mais le Barça, qui ne compte plus sur l'ancien élément de l'Ajax Amsterdam et souhaite réduire sa masse salariale, a finalement accepté de le céder contre un pourcentage sur une future vente. En 2020, les Blaugrana avaient déboursé 21 millions d'euros pour recruter Dest en provenance de l'Ajax.

**ATLETICO
L'AVENIR DE
MORATA
TOUJOURS FLOU**

À deux ans de la fin de son contrat à l'Atletico Madrid, l'attaquant Alvaro Morata (31 ans, 32 matchs et 15 buts en Liga cette saison) a déjà partagé ses envies d'ailleurs, face au traitement que lui réservent les Colchoneiros. Dans l'émission El Chiringuito, le buteur espagnol a confié ce vendredi que sa situation en club ne s'était pas vraiment arrangée.

"Je ne sais pas si je resterai à l'Atléti. J'ai reçu des messages de beaucoup de personnes du club, mais pas de Cholo (Diego Simeone, l'entraîneur, ndr). Je le connais parfaitement, s'il ne comptait pas sur moi, il m'aurait appelé", a révélé le capitaine de la Roja.

**CHELSEA
MAATSEN À VILLA
JUSQU'EN 2030**

Au terme de son prêt réussi au Borussia Dortmund en seconde partie de saison, le latéral gauche de Chelsea Ian Maatsen (22 ans, 16 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison) quitte définitivement les Blues, comme attendu. Le Néerlandais s'est officiellement engagé avec Aston Villa ce vendredi, contre un chèque de 44 millions d'euros. Le défenseur a signé un bail de six ans avec la formation de Birmingham, qualifiée en ligue des Champions après sa 4e place surprise décrochée en championnat cette saison.

**ASTON VILLA
KELLYMAN DÉBARQUE
À CHELSEA**

Auteur de trois petites apparitions toutes compétitions confondues avec Aston Villa cette saison, le milieu offensif Omari Kellyman (18 ans, 2 apparitions en Premier League cette saison) quitte déjà le club de Birmingham. Chelsea a annoncé ce samedi le transfert du jeune espoir anglais contre une indemnité de 22,5 millions d'euros. Une somme assez coquette pour un joueur qui n'a pas encore d'acquis dans le monde professionnel... Comme la quasi totalité des dernières recrues des Blues, Kellyman a signé un bail de très longue durée : six ans, avec une septième année en option.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouer

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - POLOGNE Attaf tient à Varsovie une séance de travail avec son homologue polonais

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a tenu, vendredi à Varsovie, une séance de travail avec son homologue polonais, Radoslaw Sikorski, et ce dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République de Pologne, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

L'ordre du jour de cette séance a porté, selon le communiqué, sur "les voies et perspectives de conférer une nouvelle dynamique aux relations historiques entre l'Algérie et la Pologne, notamment dans le contexte des évolutions économiques que connaît notre pays à l'étape actuelle et qui ouvre les portes devant les opportunités de coopération et de partenariat".

Dans ce sillage, les deux ministres sont convenus de programmer la 1^{ère} session de la Commission inter-gouvernementale al-

géro-polonaise de la coopération économique, consolider le cadre juridique de coopération bilatérale et installer une équipe de travail commune qui se verra confier la mission de fixer les formules de coopération et de partenariat dans le domaine de l'énergie, notamment les sources de l'énergie renouvelable, lit-on dans le communiqué.

Les deux ministres ont, par ailleurs, passé en revue les développements de la situation politique et sécuritaire dans le voisinage immédiat des deux pays, ainsi que dans les ter-

ritoires palestiniens occupés, outre les nouveaux développements relatifs au partenariat qui réunit l'Algérie et l'Union européenne (UE).

Les deux ministres ont, en outre, mis en avant l'attachement des deux pays aux principes et aux objectifs des Nations unies et le rôle vital assigné au système onusien, face aux défis croissants et aux crises qui s'exacerbent et qui s'imposent au double plan régional et international, a conclu la même source.

Accord sur l'installation d'un groupe de travail conjoint pour définir les modalités de coopération et de partenariat dans le domaine énergétique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf a salué, vendredi depuis Varsovie, le saut qualitatif enregistré récemment dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Pologne, annonçant qu'il a été convenu de l'installation d'un groupe de travail conjoint chargé de définir les modalités de coopération et de partenariat dans le domaine de l'Énergie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une séance de travail avec son homologue polonais, Radoslaw Sikorski, à Varsovie (Pologne), dans le cadre de sa visite officielle dans ce pays, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a déclaré que les entretiens entre les deux parties avaient abouti à "des conclusions significatives et des accords constructifs qui confirment la volonté commune des deux pays de valoriser les perspectives prometteuses de renforcement des relations historiques et enracinées entre les deux pays amis". M. Attaf a indiqué que les entretiens ont porté sur les voies et moyens de donner une nouvelle dynamique aux relations historiques entre les deux pays, qui soient à la hauteur de leurs capacités, notamment à la lumière des résultats remarquables réalisés par l'Algérie dans le domaine éco-

nomique, à la faveur de l'approche de réforme et de renouveau instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette approche, poursuit le ministre, "a permis la réhabilitation de nombreux secteurs vitaux et l'activation de leur rôle dans la création de la richesse nationale, que ce soit dans l'agriculture, notamment l'agriculture saharienne, l'industrie dans ses différentes branches, les ressources minières importantes dont dispose l'Algérie ou des énergies renouvelables et propres, notamment l'hydrogène vert, à même d'ouvrir grand la voie aux opportunités de coopération et de partenariat entre les deux pays". M. Attaf a salué le "saut qualitatif enregistré dans les échanges commerciaux entre les deux pays", ainsi que "la dynamique positive dans les échanges entre les opérateurs économiques algériens et polonais", ajoutant que cette dynamique "s'est manifestée par l'activation du Conseil d'affaires algéro-polonais en mai dernier, l'échange de visites entre les hommes d'affaires des deux parties et l'organisation de trois forums économiques conjoints au cours de la période 2023-2024".

Après s'être félicité de cette dynamique, le ministre a formé le vœu de la voir "se renforcer et être couronnée par l'établissement de projets d'investissement mutuel-

lement bénéfiques", ajoutant que "les gouvernements de nos deux pays poursuivront le travail d'accompagnement et de soutien à ces démarches, tout en œuvrant à réunir les conditions et les éléments de réussite de ce partenariat promoteur". Pour ce faire, "il a été convenu, vendredi, de programmer la 1^{ère} session de la Commission inter-gouvernementale algéro-polonaise de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, créée en vertu de l'accord signé en 2017", de "consolider et de moderniser le cadre juridique de coopération bilatérale, à travers trois étapes importantes qui englobent le parachèvement des négociations autour des projets d'accords soumis actuellement à l'appréciation des deux parties dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des sports et d'actualiser d'anciens accords qui ne conviennent plus au contexte actuel des relations bilatérales et aux changements radicaux qu'ont connus les deux pays", a-t-il ajouté. Il a été, enfin, convenu de proposer les projets de nouveaux accords qui intéressent les axes nouveaux, à l'instar de l'intelligence artificielle (IA), l'environnement, le climat, les énergies renouvelables, la cyber-sécurité et d'autres sujets qui figurent au

cœur des intérêts et des priorités des deux pays à l'étape actuelle".

Quant aux dossiers politiques, les deux parties ont échangé les vues sur le développement de la situation dans leurs environnements régionaux respectifs instables, ainsi que sur les développements inhérents à la cause palestinienne, face à l'agression sioniste continue contre la bande de Gaza, en proie à des actes de destruction et de déplacement forcé du peuple palestinien, dans l'impunité la plus totale.

M. Attaf a, en outre, saisi cette opportunité pour saluer la position honorable de la République de Pologne vis-à-vis de cette agression et de la cause palestinienne dans son ensemble, notamment la constance de sa position de reconnaissance diplomatique de l'Etat palestinien, ainsi que son vote récent au profit de la résolution de l'Assemblée générale (AG), relative à l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'ONU. En conclusion, la rencontre a été une occasion pour M. Attaf de féliciter le ministre polonais, à l'avance, pour la présidence prochaine par son pays du Conseil de l'Union européenne, à partir de l'année prochaine, ainsi que pour procéder à un échange de vues sur le partenariat entre l'Algérie et cet ensemble qui dure depuis près de deux décennies.

ALGÉRIE - CONSEIL DE SÉCURITÉ L'Algérie obtient un consensus sur sa Déclaration présidentielle sur les personnes disparues

L'Algérie a réussi à obtenir un consensus au sein du Conseil de sécurité sur un projet de Déclaration présidentielle sur les personnes disparues, adopté vendredi à l'unanimité par tous les membres, après avoir été présenté par la Délégation algérienne au nom du Groupe A3 qui comprend, outre l'Algérie, le Mozambique, la Sierra Leone et la Guyane, et ce, dans le cadre de ses efforts inlassables et de sa participation constructive, en tant que membre élu du Conseil.

Cette Déclaration qui coïncide avec le 50^e anniversaire de l'adoption de la résolution 2474 du Conseil de sécurité sur les personnes disparues, intervient au moment où le nombre de personnes portées disparues augmente avec le pululement et l'intensification des conflits armés, dans différentes régions du monde et à l'ombre de l'agression sioniste barbare contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza, qui a fait, selon les statistiques, des milliers de disparus.

A cet égard, le Conseil de sécurité a exprimé sa "préoccupation face aux informations faisant état d'une augmentation massive du nombre de personnes disparues en raison des conflits armés, ce qui engendre des conséquences pour les personnes disparues elles-mêmes et pour leurs familles, en particulier les femmes et les enfants, et leurs communautés locales dans l'immédiat et à long terme."

Le Conseil de sécurité a rappelé, dans cette Déclaration, "les règles du Droit international inhérentes à la question des personnes disparues à la suite de conflits armés, en particulier les Conventions de Genève du 12 août 1949 et leurs protocoles additionnels de 1977", et a également fait référence à "l'obligation des Etats signataires des Conventions de Genève de 1949 de se conformer aux Conventions et de garantir leur respect en toutes circonstances".

Le Conseil a, également, souligné "l'importance capitale pour les Etats de traiter cette question de manière inclusive", et que "la prise de mesures précoces éclairées est essentielle pour traiter les cas de personnes disparues, de manière efficace et fiable, en ce sens que la manière dont ces cas sont traités affecte les relations entre les parties aux conflits armés et les efforts de résolution des conflits".

Par ailleurs, le Conseil de sécurité a appelé les Etats, "pour les cas de personnes disparues à la suite de conflits armés, à prendre des mesures, le cas échéant, pour garantir que des enquêtes approfondies, rapides, impartiales et efficaces soient menées sur les crimes liés aux personnes disparues à la suite de conflits armés, et à poursuivre leurs auteurs en justice, conformément au Droit national et international".

Il a, également, affirmé que "les parties aux conflits armés assument la responsabilité principale de prendre toutes les mesures possibles pour garantir la protection des civils", exhortant toutes les parties aux conflits armés à "permettre aux acteurs humanitaires impliqués dans la recherche des personnes disparues ou de leurs restes, et dans leur identification, un accès complet, sûr et sans entrave, conformément aux dispositions pertinentes du Droit international humanitaire, lorsque les circonstances le permettent".

L'adoption de cette Déclaration présidentielle confirme la dynamique apportée par l'Algérie aux travaux du Conseil de sécurité, conformément aux priorités de son mandat, notamment en ce qui concerne la nécessité de garantir le respect des règles du Droit international humanitaire et la protection des civils en temps de conflit.

APS

ALGÉRIE - ONU - DROITS DE L'HOMME L'Algérie réitère depuis Genève son "ferme" engagement en faveur de la protection et la promotion des droits de l'homme

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Rachid Bladehane, a réitéré vendredi l'engagement "ferme" de l'Algérie en faveur de la protection et la promotion des droits de l'homme à tous les niveaux, lors du dialogue interactif avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion pacifique et d'association.

M. Bladehane a exprimé, au nom de la délégation algérienne, sa gratitude au Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion pacifique et d'association, M. Clément Nyaleitossou Voule, pour sa visite en Algérie et pour le rapport détaillé qu'il a présenté à la suite de sa mission.

"Ma délégation prend note des recommandations formulées par le Rapporteur Spécial dans son rapport et réitère l'engagement ferme de l'Algérie en faveur de la protection et la promotion des droits de l'homme à tous les niveaux", a-t-il déclaré.

M. Bladehane a notamment tenu à souligner l'"engagement ferme" de l'Algérie pour le dialogue ouvert et la coopération avec les mécanismes des Nations Unies, comme en témoignent les discussions "fructueuses" de M. Voule lors de sa visite dans le pays. "Notre participation

active à ces échanges démontre notre volonté de travailler ensemble en vue de promouvoir la situation des droits de l'homme en Algérie", a-t-il fait remarquer. M. Bladehane a également tenu à mettre en lumière "l'importance cruciale des contributions de la société civile et des parties prenantes basées en Algérie, à travers les appels à contributions concernant les visites-pays des titulaires de mandats des Nations Unies". Cette coopération étroite entre le gouvernement et la société civile en Algérie, a-t-il poursuivi, "se manifeste par des initiatives telles que la création de l'Observatoire national de la société civile qui attestent de notre engagement en faveur d'un dialogue ouvert et inclusif", relevant que "cette collaboration renforce notre démarche vers une gouvernance participative et transparente".

S'agissant de la liberté d'association et de la société civile, M. Bladehane a tenu à souligner que "la liberté d'association est pleinement exercée en conformité avec la loi et les standards internationaux". "Les restrictions mentionnées dans le rapport sont nécessaires pour prévenir le financement du terrorisme et garantir l'autonomie des associations. De plus, la participation de la société civile dans la lutte contre la corruption est encouragée sans discrimi-

nation", a-t-il précisé. En ce qui concerne les associations religieuses, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève a indiqué que "la liberté de culte est garantie par la Constitution et s'exerce conformément à la loi", rappelant qu'"aucun dossier concernant les adeptes mentionnés dans le rapport n'a été déposé auprès du ministère de l'Intérieur" et que "les fermetures de lieux de culte non autorisés ont été effectués pour des raisons de sécurité et de conformité aux normes avec des mesures prises pour accompagner les organisations religieuses". Concernant la classification des organisations terroristes, M. Bladehane a fait savoir que cette dernière est "conforme au Décret exécutif n° 21-384/2021 ainsi qu'aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies". S'agissant du droit syndical et les libertés politiques en Algérie, il a déclaré qu'il est important de préciser que "ce droit est pleinement reconnu et protégé par la Constitution et la loi en vigueur".

En ce qui concerne les réunions et les manifestations publiques, il a indiqué que "la législation algérienne définit clairement les conditions pour leur tenue en respectant l'ordre public".